ORES Assets - Assemblée générale du 10 décembre 2026

Documentation relative au point :
« Plan Stratégique »

L'article L 1523-13, §4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation impose l'établissement d'un plan stratégique pour une durée de 3 ans et ré-évalué annuellement.

Pour rappel, le plan stratégique est composé de trois parties :

1. Une note stratégique : vision stratégique de la société reprenant les missions d'ORES, ses projets et les moyens d'y arriver ;

2. Les données relatives aux investissements : reprises des plans d'adaptations – et extension – approuvés par le régulateur wallon ;

3. Les indicateurs de qualité.

Proposition de décision :

L'Assemblée générale d'ORES Assets est invitée à approuver le plan stratégique.

INVESTIR ENSEMBLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

2026 État des lieux

ORES

PLAN STRATÉGIQUE



ORES

PLAN STRATÉGIQUE

adopté en Assemblée Générale
le 14 décembre 2023

2026 État des lieux

présenté en Assemblée Générale
le 10 décembre 2026

Investir ensemble dans la transition énergétique pour tous 4

La transition énergétique : une nécessité absolue pour une Wallonie compétitive et résiliente 8

Une stratégie pensée pour et avec nos clients et parties prenantes 10



Une stratégie en trois axes ambitieux et complémentaires

12

1. Passer à l'action en investissant massivement dans les réseaux et la gestion de données 14

2024 État des lieux 18

2025 État des lieux 20

2026 État des lieux 24

2. Faire de la relation client un levier d'une transition énergétique pour tous 28

2024 État des lieux 32

2025 État des lieux 36

2026 État des lieux 40

3. Poursuivre la modernisation de notre entreprise et de nos outils pour être à la hauteur des enjeux de la transition énergétique 46

2024 État des lieux 50

2025 État des lieux 52

2026 État des lieux 54

Agir aujourd'hui en gardant un regard sur le futur 58

Une stratégie ambitieuse qui implique des moyens inédits 60

2025 État des lieux 64

2026 État des lieux 65

En 2023, ORES a mené une large consultation auprès de ses parties prenantes pour bâtir son nouveau plan stratégique. De cette démarche est né un objectif clair et partagé :

INVESTIR ENSEMBLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

Depuis, nous maintenons un dialogue constant avec nos partenaires et actionnaires pour communiquer en toute transparence sur l'avancement de nos travaux et anticiper les défis à venir. La mise à jour de ce plan s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Depuis 2023, la transition énergétique n'a cessé de gagner en ampleur et en vitesse. Les derniers mois ont confirmé cette accélération, marquée par plusieurs ruptures qui révèlent à la fois la profondeur des transformations de notre système énergétique, l'urgence d'accélérer la modernisation de nos réseaux, de nos outils et de nos modes d'action, ainsi que l'intensification des contraintes et des incertitudes externes auxquelles les gestionnaires de réseau sont désormais confrontés.

La première de ces ruptures touche à la disponibilité des capacités électriques pour les entreprises. Industries, services publics, infrastructures de recharge rapide, centre de données... De plus en plus d'acteurs dépendent désormais d'un accès rapide à des niveaux de puissance élevés. Longtemps considérée comme acquise, la possibilité de disposer de la puissance électrique nécessaire, au moment et à l'endroit souhaités, ne peut aujourd'hui plus être tenue pour garantie.

Les années 2025 et 2026 ont révélé les premières conséquences concrètes des saturations observées sur le réseau de transport d'Elia : des déficits de capacité qui ont retardé, voire mis en suspens, les projets de raccordement ou d'extension de 1.200 entreprises clientes d'ORES.

Pour autant, ces contraintes ne constituent pas une fatalité. Elles appellent des investissements conséquents au niveau du réseau de transport, mais aussi le déploiement de solutions innovantes capables de mieux valoriser les infrastructures existantes. C'est dans cet esprit qu'ORES a consacré des efforts importants en 2026 à la mise en œuvre des mécanismes de flexibilité, au premier rang desquels figurent les raccordements flexibles. Aujourd'hui, ceux-ci permettent déjà à certaines entreprises d'accéder plus rapidement au réseau, sans devoir attendre la réalisation des investissements structurels d'Elia. Demain, leur déploiement à plus grande échelle permettra d'apporter une solution à des centaines de clients.





Une deuxième rupture se dessine au niveau du réseau basse tension qui achemine l'électricité vers les clients résidentiels. Depuis plusieurs années déjà, la croissance du photovoltaïque a mis en lumière les limites de certains circuits au moment d'intégrer de nouvelles installations et de nouveaux flux. L'arrivée massive des véhicules électriques, des pompes à chaleur, des systèmes de climatisation et, demain, d'autres usages électriques, conduit désormais à considérer également l'autre versant de l'équation : celui d'une demande en électricité en forte croissance avec des pointes de consommation très supérieures à ce que nous avions connu jusqu'ici. Face à ce double défi, ORES a développé une approche structurée fondée sur les données et les algorithmes visant à identifier au mieux où, quand et comment agir. Parfois, par des interventions rapides sur l'infrastructure en place. Parfois également, à travers des travaux et des investissements plus importants, afin de garantir, dans la durée, la capacité d'accueil, la qualité d'alimentation et la résilience attendues par les clients.

Une troisième rupture concerne les volumes d'interactions avec les clients et les quantités de données qui transitent sur le marché. Elle résulte bien sûr du développement de nouveaux services et technologies, mais aussi et surtout de l'émergence d'un client plus actif, qui participe pleinement à un système énergétique de plus en plus dynamique et décentralisé. Cette réalité impose à ORES et aux autres acteurs du marché de gérer un niveau de complexité sans précédent. Plus cette complexité augmente, plus il devient essentiel de la maîtriser et de la transformer en processus et solutions simples, intuitifs et à forte valeur ajoutée, afin de garantir à la fois le bon fonctionnement du marché et une expérience fluide et accessible pour les clients.

Enfin, le contexte international, la hausse soutenue des coûts – qu'il s'agisse des matériaux, des licences informatiques ou encore des prestations réalisées par nos entrepreneurs –, les exigences croissantes en matière de cybersécurité ainsi que l'évolution rapide des cadres réglementaires illustrent à quel point l'environnement dans lequel évoluent les gestionnaires de réseau est soumis à des facteurs externes de plus en plus déterminants.



Face à toutes ces ruptures, notre conviction est simple : dans un environnement où les attentes évoluent rapidement et où les priorités comme les conditions de mise en œuvre peuvent évoluer au gré du contexte, notre boussole doit rester le client. Il est fondamental de focaliser nos ressources et nos initiatives sur ce qui crée le plus de valeur pour lui.

Notre ambition n'est pas seulement de construire davantage, mais de construire de manière pertinente. Cette recherche permanente d'équilibre entre ambition et efficacité constitue l'un des fils conducteurs de la présente mise à jour du plan stratégique. Elle exige à la fois de renforcer la capacité d'adaptation de l'entreprise face à des évolutions parfois difficiles à prévoir, de simplifier les modes de fonctionnement chaque fois que cela est possible et de concentrer les efforts sur les priorités, dans un souci d'utilisation responsable des ressources disponibles.

Les évolutions décrites dans les pages qui suivent traduisent cette volonté. Elles témoignent d'une entreprise qui ne se contente pas de constater les changements à l'œuvre, mais qui cherche à les anticiper et à y répondre de manière pragmatique et efficiente.

La Wallonie a besoin de réseaux capables d'accompagner à la fois son développement économique et sa transition énergétique. Les défis à relever sont considérables, mais ils constituent également une opportunité de moderniser durablement nos infrastructures et de renforcer la compétitivité de toute une Région. Notre responsabilité, collective, est d'être au rendez-vous de cette ambition tout en veillant à agir avec rigueur, pragmatisme et efficience.

Camille Maitrejean
Présidente du Conseil d'Administration

Fernand Grifnée
Président du Comité de direction

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE POUR UNE WALLONIE COMPÉTITIVE ET RÉSILIENTE

Le changement climatique constitue l'un des grands défis de notre époque. La multiplication des épisodes météorologiques extrêmes, qu'il s'agisse de vagues de chaleur, de sécheresses ou d'inondations, rappelle la nécessité de poursuivre les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter nos infrastructures aux nouvelles réalités climatiques.

Dans ce contexte, la transition énergétique se traduit avant tout par l'électrification des usages (tels la mobilité et le chauffage) et des processus industriels. L'économie moderne et la technologie accélèrent encore le mouvement : cloud, serveurs, streaming, intelligence artificielle sont en 2026 autant de réalités qui impliquent un nombre croissant de data centers, eux-mêmes tributaires d'une puissance électrique importante. Ces tendances de fond devraient continuer à se renforcer au cours des prochaines décennies et redessinent urgemment et durablement les besoins auxquels les infrastructures électriques doivent répondre.

À l'échelle du réseau de distribution, les travaux sont en cours. Ils appellent des investissements et des moyens sans commune mesure avec ceux du passé. Au-delà de la modernisation des infrastructures elles-mêmes, c'est l'ensemble du métier de gestionnaire de réseau qui évolue en profondeur. Il s'agit de développer et d'exploiter un réseau plus intelligent, plus flexible et plus largement numérisé, capable d'intégrer des flux énergétiques de plus en plus variables tout en garantissant un niveau élevé de sécurité, de qualité de service et de résilience. Son rôle devient d'autant plus critique que l'électricité alimente un nombre croissant d'usages essentiels pour les citoyens et les entreprises.

Pour autant, la transition énergétique ne peut pas être envisagée exclusivement via une électrification massive et rapide de tous les usages et secteurs. Si les besoins évoluent rapidement sous l'effet de la décarbonation des usages, l'adaptation du système énergétique obéit à des temporalités différentes. La disponibilité des équipements, des matériaux, des compétences ou encore les capacités d'investissement constituent autant de facteurs qui conditionnent le rythme de cette transformation. Sa réussite, en Wallonie comme ailleurs, repose dès lors sur un équilibre entre la poursuite des objectifs de décarbonation, la sécurité d'approvisionnement et l'accessibilité économique de l'énergie.

Pour être soutenable, la transition vers un système énergétique bas carbone doit reposer sur une approche pragmatique, progressive et multidimensionnelle. Le réseau gaz conserve, à ce titre, un rôle essentiel dans l'équilibre du système énergétique wallon en accompagnant les besoins de chauffage des ménages et de l'économie durant la montée en puissance progressive des solutions bas carbone et des infrastructures nécessaires à leur déploiement. Cette vision est cohérente avec le scénario « Base » le plus récent au niveau fédéral.

L'enjeu n'est donc pas de remplacer une énergie par une autre selon un calendrier uniforme, mais de construire progressivement un système énergétique résilient, performant et accessible, capable de répondre simultanément aux défis climatiques, économiques, industriels et sociétaux auxquels la Wallonie est confrontée.

UNE STRATÉGIE CONSTRUITE AVEC NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES



Pour construire ce nouveau plan stratégique, ORES a été à la rencontre de ses clients et parties prenantes.

Les citoyens, les entreprises et les autorités publiques sont confrontés ces dernières années à un triple défi : faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, s'inscrire dans la transition vers un modèle plus durable et répondre aux contraintes croissantes de capacité des réseaux électriques.

Face à ces enjeux, il n'existe pas de solution unique mais bien une multitude d'actions à mettre en œuvre collectivement. Chaque acteur cherche à identifier et à adopter la meilleure combinaison par rapport à ses objectifs, ses moyens, ses contraintes et ses spécificités.

C'est pour cette raison que dans le processus d'élaboration de son plan stratégique, ORES a voulu échanger avec un large panel de clients et de parties prenantes : associations de défense des consommateurs, organismes d'aide aux plus démunis, associations de protection de l'environnement, producteurs d'énergie renouvelable, bourgmestres, entreprises et fédérations…

Nos équipes ont surtout écouté leurs interlocuteurs afin de comprendre leurs besoins ainsi que les solutions énergétiques qu'ils entendent mettre en place dans les années à venir. Ils les ont ensuite questionnés quant à leurs attentes à l'égard de leur gestionnaire de réseau, aujourd'hui et demain.

Les réponses obtenues convergent vers une attente forte : **ORES doit être irréprochable dans la manière dont elle mène ses activités parce qu'elles sont essentielles à la vie sociale et économique de la Région wallonne ; elle doit aussi accompagner voire guider ses clients et partenaires dans leur parcours de transition énergétique.**

Concernant ce second point, nombreux ont été ceux qui ont souligné l'urgence de la situation. La transition énergétique semblait encore il y a quelques années être une affaire d'initiés. Mais l'évolution du contexte économique et l'aggravation des impacts du changement climatique font qu'elle s'impose désormais à tous comme une absolue nécessité.

Tous les échanges menés dans le cadre de cette consultation ont été riches d'enseignements. Les grands messages qui nous ont été formulés nous confortent aujourd'hui dans notre ambition d'investir massivement dans l'accompagnement de la transition énergétique. Le renforcement du réseau, les nouvelles technologies de pointe et la digitalisation des systèmes que nous mettons en place, tant pour améliorer la gestion du réseau que le service aux clients, vont nous permettre d'agir efficacement.

Cette volonté d'ORES d'être à l'écoute de ses clients et parties prenantes n'est pas une démarche uniquement limitée à l'élaboration de ce plan stratégique. L'objectif est d'aller régulièrement à leur rencontre, de communiquer proactivement et avec transparence sur la mise en œuvre de notre stratégie et d'intégrer leurs idées et suggestions dans une démarche de co-construction.

DES RÉSEAUX RENFORCÉS, RÉSILIENTS ET DE QUALITÉ

UN ÉCOSYSTÈME DE **CAPTATION ET DE GESTION DES DONNÉES** AU SERVICE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DES CLIENTS

1

Passer à l'action en investissant massivement dans les réseaux et la gestion de données

Pour soutenir la transition énergétique de la Région wallonne et répondre aux attentes de ses clients et parties prenantes, ORES a élaboré

UNE STRATÉGIE EN 3 AXES AMBITIEUX ET COMPLÉMENTAIRES

Elle doit permettre de mobiliser avec efficience des moyens considérables dans le but de poursuivre et d'amplifier la mise à niveau des réseaux et des outils informatiques. Cette stratégie est indispensable pour garantir une qualité d'alimentation et de service dans un contexte de transition énergétique et de complexification des besoins des clients.

nt

ES

UN SERVICE DE QUALITÉ POUR TOUS LES CLIENTS

LA DIGITALISATION POUR PLUS DE DISPONIBILITÉ

DES CONSEILS ADAPTÉS AUX ATTENTES DES CLIENTS

2

Faire de la relation client un levier d'une transition énergétique pour tous

SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

3

Poursuivre la modernisation de notre entreprise et de nos outils pour être à la hauteur des enjeux de la transition énergétique

DES **INVESTISSEMENTS** CIBLÉS

INTÉGRER AU MIEUX **L'ÉNERGIE RENOUVELABLE** SUR NOS RÉSEAUX

ORES

1

Passer à l'action en investissant massivement dans les réseaux et la gestion de données

Pour accompagner les changements sociétaux en termes de production d'énergie, de mobilité ou de chauffage et garantir un approvisionnement en énergie de qualité dans un monde plus durable, ORES investit massivement dans ses infrastructures physiques et dans ses systèmes de gestion de données.



Les réseaux d'ORES s'étendent sur plus de 50.000 kilomètres de lignes électriques et 10.000 kilomètres de conduites de gaz. Ces infrastructures font office de système cardiovasculaire pour toute la Région wallonne : elles alimentent en énergie les foyers, les entreprises et les services publics avec un objectif de qualité optimale. Les difficultés d'alimentation sont rares et prises très au sérieux par les équipes techniques d'ORES qui agissent au plus vite en cas de problème afin de garantir une continuité. L'énergie est en effet un bien de première nécessité, vital pour les citoyens et pour l'économie.

Sous l'effet de la transition énergétique, les attentes par rapport aux réseaux de distribution se diversifient, se renforcent et se complexifient fortement. ORES se prépare depuis de nombreuses années à l'accélération de cette transition énergétique, notamment grâce à la mise en œuvre d'un plan de transformation qui a permis de moderniser notre entreprise, de renforcer son efficience, de déployer des nouveaux outils au bénéfice des clients et de renforcer nos capacités d'analyse et de planification.

Aujourd'hui, ORES déploie un ambitieux programme d'investissement dans ses réseaux et ses systèmes de gestion des données. Ce programme, qui s'inscrit dans la durée, vise à accompagner simultanément la transition énergétique et le développement économique. Il conduit le gestionnaire de réseau à déployer des moyens significativement plus importants qu'au cours des décennies précédentes.

DES RÉSEAUX RENFORCÉS, RÉSILIENTS ET DE QUALITÉ

Pour maintenir cette qualité d'alimentation dans un contexte où une part de plus en plus importante des clients bascule vers de nouveaux modes de production et de consommation, il est indispensable de renforcer la capacité d'accueil des réseaux. En d'autres termes, **il faut permettre à ces réseaux de distribuer un volume croissant d'énergie mais également plus variable (pour l'énergie éolienne et photovoltaïque par exemple) et empruntant des chemins de plus en plus diversifiés, partant**

de centaines de milliers de petites unités de production disséminées sur tout le territoire. Pour faire face à ce changement de paradigme, ORES augmente progressivement les capacités de ses réseaux, notamment par le remplacement de sections et la mise en œuvre d'un projet de conversion de 230 à 400V des lignes basse tension.

Pour autant, le renforcement du réseau n'est pas nécessaire partout. Il ne serait pas soutenable financièrement, ni réalisable humainement et techniquement. C'est pourquoi ORES poursuit une politique d'investissement ambitieuse mais ciblée, qui vise à **investir au bon endroit au bon moment.**

Des investissements sont également réalisés dans le réseau de distribution de gaz afin d'en préserver la fiabilité et la sécurité, tout en accompagnant l'intégration progressive de gaz renouvelables tels que le biométhane. Grâce notamment à ses nombreuses terres agricoles, la Wallonie dispose d'importantes quantités de matières et déchets organiques qui peuvent être transformés en un gaz d'origine renouvelable ayant les mêmes propriétés que le gaz naturel importé par la Belgique. **Cette démarche est complémentaire à l'électrification de l'économie et permettra à la Région d'atteindre plus rapidement ses objectifs de production renouvelable**

ORES raccorde les premiers sites de production de biométhane wallon à son réseau gaz

Le biométhane est un gaz 100% renouvelable produit à partir de matières organiques et de déchets issus de l'industrie agro-alimentaire, de la restauration collective, de l'agriculture et des ménages, ou encore de boues de stations d'épuration. Ce biogaz épuré peut être injecté dans le réseau de distribution de gaz. Il participe alors au développement d'une économie circulaire territoriale où les déchets locaux deviennent des ressources renouvelables utilisées localement. Du fait de son cycle de carbone court, le biométhane émet dix fois moins de CO_2 que le gaz naturel, et est en ce point comparable aux énergies renouvelables électriques. ORES a raccordé depuis 2020 trois centres de production de biométhane à son réseau. Nos équipes accompagnent également les investisseurs, issus du secteur agricole notamment, dans leurs projets en matière de biométhane pour leur apporter une expertise technique et faciliter leurs démarches administratives.



et de décarbonation. Les particuliers et les nombreuses industries qui utilisent du gaz dans leurs procédés de fabrication pourront ainsi, eux aussi, participer à la transition énergétique.

La résilience des réseaux de distribution est également au cœur de la stratégie d'investissement d'ORES. Face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, mais également à l'évolution du contexte géostratégique et des risques pesant sur les infrastructures critiques, le gestionnaire de réseau doit renforcer sa capacité à anticiper, absorber et surmonter les perturbations susceptibles d'affecter ses activités. Cette approche se traduit par des investissements visant à accroître la robustesse des réseaux, à sécuriser les installations et à garantir le rétablissement rapide des services énergétiques essentiels en cas d'événement majeur.



UN ÉCOSYSTÈME DE CAPTATION ET DE GESTION DES DONNÉES AU SERVICE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DES CLIENTS

En plus de ses investissements dans les infrastructures physiques du réseau, ORES poursuit ses investissements dans les systèmes de collecte et de gestion des données. **La data est en effet une ressource essentielle pour ORES et pour la transition énergétique.** Elle permet de mesurer et de piloter les réseaux en temps quasi réel et est un outil indispensable pour identifier les investissements les plus pertinents à réaliser dans le réseau. Elle permet également d'offrir des services de qualité aux clients, soit directement soit en permettant aux acteurs de marché de développer de nouvelles solutions innovantes.

ORES met en place une infrastructure de communication qui permet la transmission des données et des informations entre les différents éléments du réseau de distribution, depuis les compteurs communicants chez les clients jusqu'aux systèmes informatiques de l'organisation et, au-delà, vers les acteurs de marché. Cette chaîne communicante est essentielle pour concrétiser la transition énergétique et donne aujourd'hui accès à de nouveaux services : tarifs de distribution incitatifs avec davantage de plages horaires que par le passé, relève et prépaiement des consommations à distance, nouvelles offres des fournisseurs, gestion intelligente des appareils électriques de la maison...

2024 État des lieux

Après une année 2023 marquée par la mise en service de près de 100.000 nouvelles installations photovoltaïques résidentielles, ORES a amorcé 2024 avec une approche résolument axée sur la modernisation de son réseau de distribution d'électricité. Cette accélération sans précédent de l'énergie photovoltaïque, combinée aux perspectives d'électrification des secteurs de la mobilité et du chauffage, a exigé d'amplifier sans délai les efforts de renforcement et de modernisation des infrastructures afin de garantir un service fiable et sécurisé pour l'ensemble des clients.



ANALYSE APPROFONDIE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Concrètement, ORES a agi dès le début d'année en menant une analyse approfondie des 70.000 circuits électriques de quartier composant son réseau basse tension. Cette analyse a intégré plusieurs dimensions: les données des compteurs communicants déjà installés dans les habitations, les incidents de décrochage d'onduleurs signalés par les clients, les caractéristiques du réseau (longueur, état, type de câble) ainsi que les interventions de dépannage et de maintenance réalisées par les équipes de terrain. En complément, ORES a enrichi son approche avec des données socio-économiques issues de collaborations avec des partenaires académiques et industriels.

Cette vision intégrée poursuit un triple objectif: résoudre les problèmes de congestion sur le réseau qui limitent la production renouvelable des clients, anticiper les défis futurs, tels que l'essor de la mobilité électrique, et donner une information la plus complète et transparente possible aux clients.

IDENTIFICATION DES CIRCUITS SENSIBLES AUX INJECTIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET RÉALISATION DE 1.250 CHANTIERS DE MODERNISATION DU RÉSEAU EN 2024

Le résultat de cette analyse du réseau basse tension a abouti sur l'identification de 10.000 circuits électriques (sur un total de 70.000) vulnérables aux injections du surplus d'énergie renouvelable des panneaux photovoltaïques et à l'arrivée des véhicules électriques.

Par cet état des lieux, ORES a pu prioriser ses actions et s'est engagée à moderniser 1.250 circuits critiques avant la fin de l'année 2024. Elle a aussi poursuivi les démarches administratives nécessaires (obtention d'autorisations et de permis de la part des pouvoirs publics locaux ou régionaux, localisation et achat de terrains pour le placement de nouvelles cabines…) en vue de la planification de plusieurs milliers d'autres chantiers ces prochaines années.

CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà de ces actions immédiates, dans le cadre de sa vision à moyen et long terme, ORES a défini en 2024 un plan d'investissement ambitieux pour soutenir la transition énergétique.

Durant les cinq prochaines années, ORES prévoit d'installer 8.400 kilomètres de nouveaux câbles sur son réseau, dont 5.000 en basse tension, afin de renforcer l'infrastructure électrique. En parallèle, 430 kilomètres de câbles supplémentaires seront déployés pour faciliter l'intégration des nouveaux champs éoliens et photovoltaïques. L'entreprise prévoit également la mise en place d'ici 2029 de 3.850 nouvelles cabines électriques et postes de transformation pour accompagner cette dynamique.



APPROBATION D'UN PLAN DE DÉPLOIEMENT MASSIF DES COMPTEURS COMMUNICANTS

La montée en puissance de la production photovoltaïque résidentielle ainsi que les congestions observées sur le réseau électrique dans certains quartiers ont renforcé la nécessité de bénéficier d'infrastructures encore plus modernes et résilientes. Cette évolution a également souligné l'importance de disposer d'outils capables de mesurer précisément les risques locaux d'anomalies de tension – qu'il s'agisse de surtensions liées à l'excès de production photovoltaïque ou de sous-tensions causées par l'augmentation du nombre de voitures électriques et l'électrification du chauffage. Au-delà de leur rôle traditionnel de comptage, les compteurs communicants permettent, par la remontée des données vers nos systèmes, le «diagnostic» du réseau, constituant ainsi un levier essentiel pour mener à bien la transition énergétique et permettre d'investir là où c'est nécessaire.

En réponse à cette évolution, le Parlement wallon a modifié en 2024 le décret électricité, prévoyant le remplacement de l'ensemble des compteurs traditionnels par des compteurs communicants d'ici la fin de l'année 2029. ORES finalise un plan d'action global pour concrétiser cet objectif ambitieux.

2025 État des lieux

En 2025, ORES a poursuivi ses investissements structurants dans son réseau électrique basse tension et mis en œuvre des solutions pour répondre aux besoins immédiats. L'année a aussi révélé les limites atteintes dans de nombreux postes partagés avec Elia, maillons essentiels entre les réseaux de transport et de distribution. Enfin, des avancées majeures ont été réalisées dans la mise en place d'une infrastructure de gestion des données, avec le début du déploiement massif des compteurs communicants et la consolidation de la chaîne communicante.



RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION : BESOIN D'INVESTISSEMENT ET INNOVATION

Après la mise en œuvre d'un diagnostic, d'une méthodologie et d'un passage à l'action en 2024, ORES a poursuivi en 2025 son trajet de modernisation du réseau de distribution d'électricité en basse tension.

À ce jour, quelque 10.000 prosumers (sur les 300.000 raccordés au réseau d'ORES) ont signalé rencontrer un problème de décrochage d'onduleur lors des journées les plus ensoleillées.

En réponse, l'entreprise combine deux approches : d'une part, des travaux d'investissement inscrits dans une logique de long terme (pose de nouveaux câbles, installation de nouvelles cabines, refonte complète des réseaux locaux) ; d'autre part, des actions ciblées d'optimisation du réseau existant. Ces dernières constituent des solutions intermédiaires permettant aux prosumers de retrouver un fonctionnement normal de leur production, en attendant un investissement plus conséquent sur le réseau local.

Si les travaux d'investissement apportent une solution durable – l'installation d'une nouvelle cabine, par exemple, réduit la longueur des circuits et les pertes de tension le long des câbles –, les renforcements intermédiaires ne garantissent pas toujours une résolution complète. À la mi-septembre 2025, ORES avait déjà réalisé plus de 3.200 interventions techniques pour renforcer son réseau électrique basse tension. Dans la moitié des cas, elles ont permis de résoudre les problèmes de tension rencontrés par les clients. Dans l'autre moitié, elles ont apporté une amélioration tangible sans toutefois atteindre un niveau pleinement satisfaisant. Les travaux se poursuivront en 2026 et au-delà.

RISQUES DE SURTENSION… ET DE SOUS-TENSION

Il convient de souligner que les actions menées par ORES pour moderniser le réseau électrique basse tension ne visent pas uniquement à maximiser l'intégration des productions d'origine photovoltaïque. Si cette problématique reste centrale, l'entreprise doit également tenir compte de l'augmentation de la consommation électrique dans certains quartiers, liée à l'arrivée de la voiture électrique et, dans une moindre mesure, au développement des pompes à chaleur et des unités de climatisation.



Alors que les panneaux solaires peuvent provoquer des surtensions, plusieurs voitures électriques branchées simultanément sur un même circuit peuvent générer des sous-tensions. Un même circuit peut ainsi connaître des surtensions en journée, lorsque la production solaire excède la consommation, et des sous-tensions en début de soirée, lorsque les habitants rentrent chez eux et rechargent leurs véhicules à un moment de forte demande.

À ces variations journalières s'ajoutent désormais des variations saisonnières plus prononcées. L'électrification du chauffage et le recours croissant aux solutions de refroidissement modifient progressivement les profils de charge du réseau, avec des besoins accrus en hiver pour le chauffage et en été lors des épisodes de forte chaleur.

ORES doit donc systématiquement veiller à ce que ses actions en faveur de l'intégration des énergies renouvelables n'entraînent pas de déséquilibres ou de problèmes sur le même circuit, ou ailleurs sur le réseau.

L'ENJEU DE LA DISPONIBILITÉ DE LA PUISSANCE

Comme souligné en introduction de ce plan stratégique, l'électrification rapide des usages domestiques et industriels met désormais en évidence un nouveau problème : l'insuffisance de puissance électrique disponible.

Le défi ne réside pas ici dans la production d'électricité, mais dans son acheminement : face à une hausse fulgurante des besoins des clients (voir exemples ci-dessous), le réseau de transport (réseau national géré par l'opérateur Elia) n'alimente plus suffisamment le réseau de distribution d'ORES. Bon nombre de postes de transformation, qui font le lien entre les deux infrastructures, sont saturés ou en voie de l'être. Conséquence : certains clients d'ORES – principalement des entreprises – se voient aujourd'hui refuser de nouveaux raccordements ou des augmentations de puissance nécessaires à leur développement.

Face à cette situation, deux types de réponses sont mises en œuvre, qui répondent à des horizons de temps différents.

À moyen et long terme, seul le renforcement des infrastructures du réseau de transport géré et exploité par Elia permettra de rencontrer de manière satisfaisante l'ensemble des besoins de prélèvements actuels et futurs liés à l'électrification de la société.

À court terme, afin d'offrir des réponses aux clients et ne pas faire face à une masse de refus de raccordements en Région wallonne, un nouveau cadre légal a été établi à la fin de l'année 2025 par le Gouvernement et le Parlement wallons permettant à ORES de proposer des contrats de raccordement flexibles. Ces contrats introduisent deux logiques totalement nouvelles :

- Premièrement, les contrats de raccordement sont désormais alloués sur la base d'un profil et non d'une puissance de prélèvement fixe et identique toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. L'idée est de tenir compte de la réalité de chaque consommateur et d'exploiter la complémentarité de leurs profils pour maximiser au mieux la puissance disponible. Par exemple, une entreprise ne produisant pas la nuit et le week-end recevra un profil proche de zéro durant ces plages horaires alors qu'un site de rechargement de bus électriques aura lui besoin de beaucoup de puissance quand les bus ne roulent pas, à savoir justement la nuit et le week-end.



La transition énergétique en quelques chiffres

Entre 2024 et 2025, les demandes liées à la transition énergétique ont connu une croissance fulgurante :

- Parcs éoliens (nouveaux projets ou repowering) : **+90 %** de puissance réservée, soit 3.015 MVA, au stade de l'étude chez ORES au 1er avril 2025.
- Stations de recharge rapide pour véhicules électriques : **+260 %**, représentant 400 MVA.
- Parcs de batteries : **+228 %**, pour un total de 590 MVA.

Toutes ces demandes n'aboutiront pas nécessairement. Chacune entraîne cependant une réservation de puissance, indisponible pour d'autres projets tant que l'étude est en cours.

- Deuxièmement, au sein même de ces profils, il pourra y avoir des couches de puissance ne disposant pas toutes du même niveau de garantie de disponibilité. Une partie du profil pourra dès lors être flexible pour tenir compte du fait que, si plusieurs facteurs défavorables devaient se produire concomitamment (par exemple forte consommation et absence de vent et de soleil et donc de production d'électricité), le réseau ne sera pas en mesure de délivrer toute sa puissance. Dans ce cas, le client devra adapter temporairement sa consommation à la baisse.

ORES déploie des moyens humains et informatiques importants pour mettre en œuvre ces contrats flexibles : il faut accompagner les clients face à ces changements majeurs, développer les outils permettant de calculer le plus finement possible les profils et leur complémentarité et déployer des outils de gestion du réseau, un DERMS dans le jargon – voir en page 55 de ce plan –, pour prévoir, anticiper et suivre les flux électriques afin d'informer les clients sur la disponibilité du réseau et de le maintenir dans des conditions opérationnelles optimales.

D'autres évolutions réglementaires pourraient se concrétiser dans les mois et années qui viennent, afin par exemple de définir des règles de priorisation et de répartition de la puissance disponible en fonction des usages (services de première nécessité, électrification des industries, stations de recharge rapide, data centers, parcs de batteries, etc.)



UN GRAND PAS EN AVANT VERS UN SYSTÈME DE CAPTATION ET DE GESTION DES DONNÉES

L'année 2025 marque un tournant avec le lancement du déploiement généralisé des compteurs communicants en Wallonie. Fin 2024, un peu plus de 325.000 de ces compteurs étaient installés. D'ici fin 2029, tous les clients d'ORES en seront équipés, soit 1,5 million de compteurs au total. Cela permettra à ORES de compléter et de suivre l'évolution de la situation des sur et sous-tensions de manière exhaustive tenant compte du déploiement des bornes de recharge et des pompes à chaleur, et de ce fait, cibler au mieux nos investissements.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, ORES a lancé un marché public conjoint avec RESA pour une solution « tout-en-un », couvrant l'ensemble du processus : de la prise de rendez-vous client à l'installation du compteur. Ce marché a été attribué au printemps 2025 à la société momentanée Enzo (Infra Group, APK Group, Circet et Kobor).

Depuis la mi-septembre 2025, les équipes de la SM Enzo ont démarré ce déploiement massif, simultanément dans plusieurs villes et communes de Wallonie. Le chantier d'envergure est suivi de près par les équipes d'ORES, garantes du bon déroulement des opérations et de la qualité de service.

En parallèle, ORES a franchi une étape importante dans l'évolution de la chaîne communicante – le système qui relie les compteurs communicants à la plateforme fédérale d'échange des données énergétiques.

Les systèmes informatiques de l'entreprise ont été adaptés pour permettre la transmission des données de consommation avec une granularité de 15 minutes aux fournisseurs, pour les clients qui le souhaitent. Grâce à cette avancée, les clients pourront bénéficier de nouvelles formules tarifaires, proposées par les fournisseurs comme par les gestionnaires de réseau, qui les encourageront à consommer l'énergie aux moments où elle est la plus abondante et en tenant compte de la disponibilité du réseau.

2026 État des lieux

Le temps d'un développement linéaire du système énergétique est révolu. La transition énergétique fait émerger de véritables ruptures dans les usages, les flux électriques et les besoins de raccordement. Le réseau basse tension supporte l'intégration du photovoltaïque, la charge des véhicules électriques et les nouveaux modes de chauffage et de climatisation, tandis que le réseau moyenne tension soutient la décarbonation de l'industrie et l'essor – rapide – des « cleantech » (parcs de batteries et infrastructures de recharge).

UN RÉSEAU BASSE TENSION EXPLOITÉ JUSQU'À SES DERNIÈRES LIMITES GRÂCE À DES ACTIONS D'OPTIMISATION

Dans ce contexte, ORES a accéléré en 2026 la modernisation de son réseau de distribution d'électricité en basse tension, en combinant des actions ciblées d'optimisation et des travaux d'investissement.

Les actions d'optimisation du réseau basse tension regroupent un ensemble d'interventions techniques ciblées visant à exploiter au mieux les capacités de l'infrastructure existante. Elles consistent notamment à ajuster les paramètres d'exploitation du réseau, à rééquilibrer les charges entre circuits, à modifier certains raccordements ou à déployer localement des



équipements permettant d'améliorer la qualité de tension et d'accroître temporairement la capacité d'accueil du réseau.

En 2024 et 2025, ORES avait réalisé près de 3.000 interventions d'optimisation du réseau sur l'ensemble du territoire, notamment dans l'optique de réduire les problèmes de surtension et les décrochages d'onduleurs. Ces actions permettaient alors d'aboutir à une situation pleinement satisfaisante pour l'ensemble des clients concernés dans un peu plus d'un cas sur deux. Dans les autres situations, l'amélioration restait partielle ou les résultats attendus n'étaient pas atteints.

En 2026, le taux de réussite des actions d'optimisation a nettement augmenté, passant de 53 % à 65 %, tandis que le nombre d'interventions a également progressé, avec près de 1.400 actions réalisées entre janvier et août, soit quasiment autant que sur une année complète auparavant et largement plus que les engagements initialement annoncés par l'entreprise.

Cette amélioration simultanée de l'efficacité et de la capacité d'intervention reflète la montée en compétence des équipes de terrain, mais aussi l'enrichissement des outils analytiques mis à leur disposition. Grâce au déploiement des compteurs communicants, et aux algorithmes développés par ORES, les équipes peuvent identifier avec une précision croissante où, quand et comment agir pour obtenir le meilleur impact sur le réseau (voir axe 3 du présent plan stratégique).

Comptage communicant: le déploiement atteint sa dimension industrielle

Pour intégrer les nouveaux usages, faire face aux risques de surtension mais aussi de sous-tension, ORES doit disposer d'une connaissance plus fine que par le passé des usages de ses clients et des flux qui transitent sur son réseau. À cet égard, le compteur communicant constitue un véritable thermomètre du réseau. Grâce aux données qu'il fournit, ORES peut suivre avec précision l'évolution des flux, des charges et des tensions, et affiner son analyse du réseau pour chaque circuit basse tension. Ces données sont indispensables pour identifier les zones sous contrainte, anticiper l'évolution des besoins et orienter efficacement les actions d'optimisation et d'investissement.

Comme présenté en p. 23, ORES a lancé en 2025 le déploiement généralisé des compteurs communicants, en renforçant ses capacités d'installation afin d'accélérer le rythme de déploiement et d'atteindre une échelle industrielle. Après une première année de montée en puissance, l'année 2026 a marqué l'entrée dans une phase de déploiement soutenu, symbolisée par l'installation du 500.000e compteur en mai 2026. Cette dynamique se renforcera encore en 2027 et 2028, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

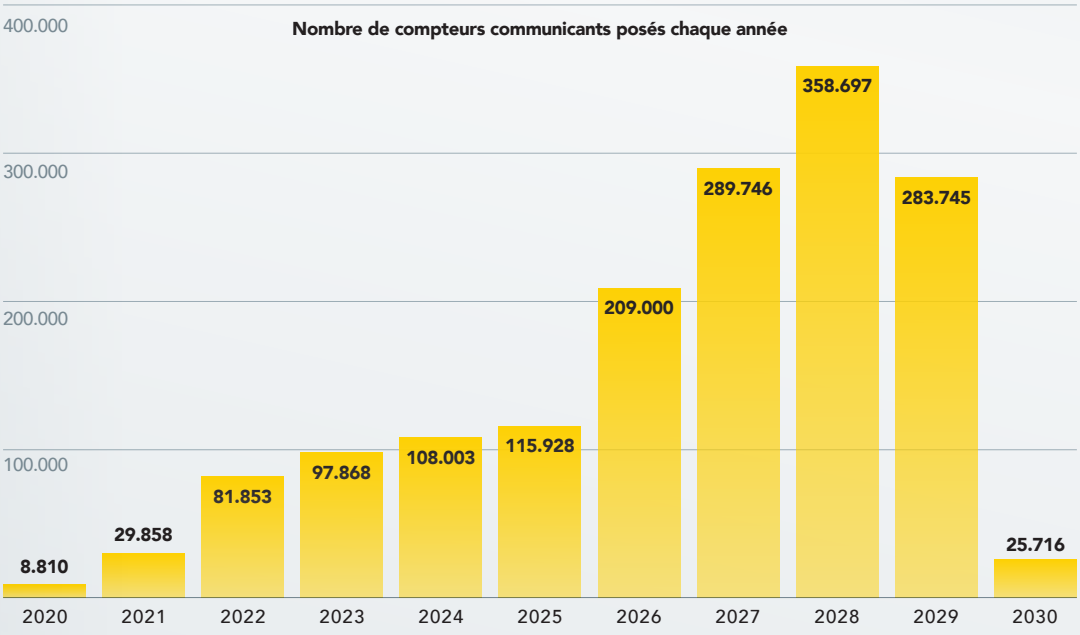

L'INCONTOURNABLE MONTÉE EN RÉGIME DES INVESTISSEMENTS DANS LE RÉSEAU BASSE TENSION

Les actions d'optimisation du réseau présentent un grand avantage : elles permettent d'obtenir des résultats rapides en valorisant au mieux les infrastructures existantes. À l'inverse, les renforcements structurels nécessitent davantage de temps en raison des études préalables, des autorisations, des permis, de la coordination des entrepreneurs ou encore de la disponibilité du matériel. Mais les actions d'optimisation restent souvent une réponse transitoire dont les effets atteindront progressivement leurs limites face à la croissance continue des besoins liés à la transition énergétique.

À terme, la réponse passe par une montée en puissance des investissements et la réalisation de travaux plus structurants : installation de nouvelles cabines, renouvellement ou renforcement des câbles – impliquant bien souvent des ouvertures de voiries, ou encore reconfiguration complète de l'infrastructure sur des portions ciblées du réseau afin de raccourcir les circuits et d'en accroître la résilience.

Dans le cadre de la modernisation de son réseau basse tension, ORES réalise aujourd'hui entre 250 et 300 chantiers de ce type chaque année. Ce volume est appelé à augmenter significativement au cours des prochaines années, conformément aux trajectoires définies dans le Plan d'adaptation du réseau électrique 2027-2031. Celui-ci intègre un ensemble de paramètres qui dépassent les seuls enjeux de congestion liés à la transition énergétique : l'état et l'ancienneté des infrastructures, les exigences réglementaires ainsi que les impératifs de sécurité et de résilience, notamment face aux risques climatiques, comme l'implantation des nouveaux équipements hors des zones inondables.

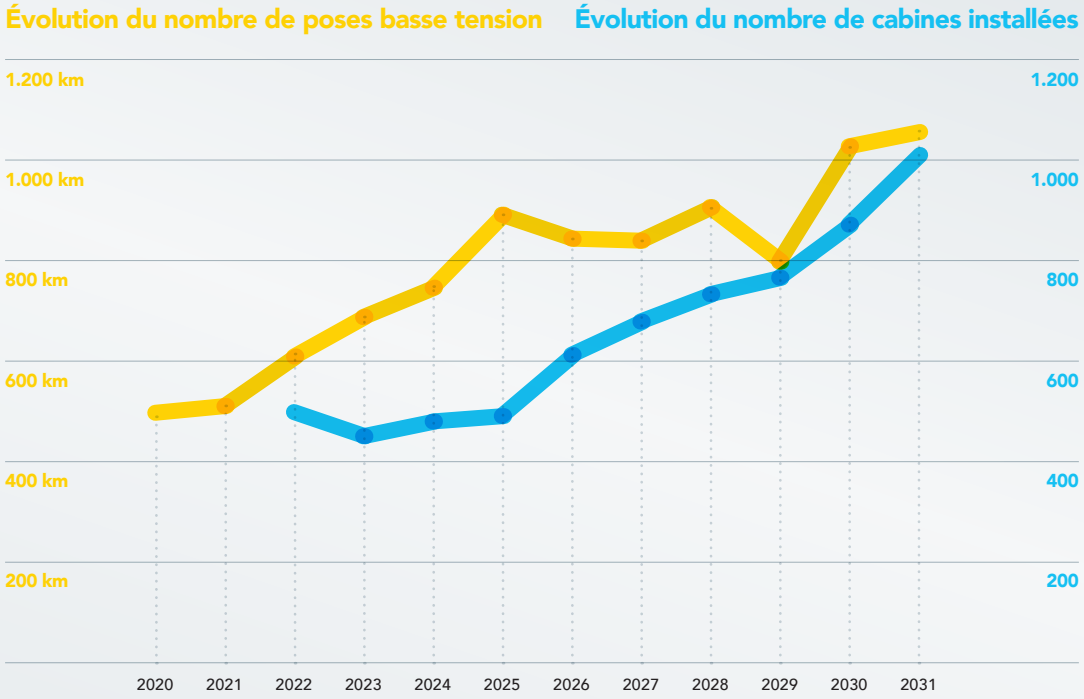

Projet de plan d'adaptation du réseau électrique d'ORES pour la période 2027-2031 (septembre 2026)

HAUTE TENSION : LE GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE TRANSPORT ELIA PRÉSENTE SON PLAN D'INVESTISSEMENTS

L'année 2026 a confirmé, avec une acuité accrue par rapport à 2025, les contraintes pesant sur le réseau de transport. Les congestions observées sur plusieurs lignes à haute tension et au niveau de nombreux postes de transformation exploités par Elia ont eu des répercussions directes sur le réseau de distribution. Dans plusieurs zones, elles ont limité la capacité à raccorder de nouveaux clients ou à répondre à des demandes d'augmentation de puissance. Sur le territoire desservi par ORES, ce sont ainsi 1.200 entreprises qui se sont retrouvées dans une situation d'attente, faute de capacité disponible sur le réseau de transport.

Face à ces enjeux, Elia a présenté au cours de l'été 2026 un programme d'investissement à l'échelle nationale. Celui-ci prévoit une nette accélération du renforcement du réseau de transport, avec notamment une augmentation progressive du rythme d'installation de transformateurs renforcés au niveau des postes alimentant les réseaux de distribution, passant d'une dizaine d'unités par an aujourd'hui à près de 70 unités par an à l'horizon 2034.

Dans ce contexte, la coordination entre gestionnaires de réseaux de transport et de distribution constitue un facteur clé de réussite. ORES alignera le renforcement de ses propres infrastructures moyenne tension sur le calendrier des renforcements réalisés par Elia afin de garantir une mise en service rapide et efficace des nouvelles capacités. Cette anticipation permettra de disposer, au moment opportun, d'un réseau de distribution pleinement dimensionné pour valoriser les investissements réalisés sur le réseau de transport et répondre aux besoins croissants liés à l'électrification des usages et à la décarbonation de l'économie.

Ces investissements dans les infrastructures moyenne tension s'inscrivent dans des cycles de développement de long terme, dont le calendrier dépend des projets menés par Elia. Dans cet intervalle, ORES agit de manière proactive afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients professionnels. L'entreprise a ainsi mis en œuvre en 2026 des solutions de flexibilité permettant à certains clients confrontés à des contraintes de raccordement de démarrer ou étendre leurs activités sans devoir attendre le renforcement structurel du réseau de transport. Cette approche est détaillée dans l'axe 2 du présent plan stratégique, « Faire de la relation client un levier d'une transition énergétique pour tous » (voir aux pages 36 et 37).

Enfin, face à l'ampleur croissante des enjeux de congestion, Elia, Fluvius, ORES, RESA et Sibelga ont lancé en 2026 le programme commun « TDSO Acceleration ». Cette initiative vise à renforcer la coordination entre gestionnaires de réseau afin de développer une vision plus intégrée du système énergétique et d'accélérer la mise en œuvre de solutions communes en matière de planification des réseaux, de flexibilité, d'allocation des capacités et d'accès au réseau. L'ambition est de mutualiser les expertises, d'harmoniser les approches lorsque cela est pertinent et de construire des réponses partagées et cohérentes à l'échelle du pays.



Projet de plan d'adaptation du réseau électrique d'ORES pour la période 2027-2031 (septembre 2026)

2

Faire de la relation client un levier d'une transition énergétique pour tous

L'évolution et la complexification du monde de l'énergie amènent leur lot de questions. Dans son rôle d'acteur neutre au sein du marché, ORES accompagne et guide ses clients sur le chemin de la transition énergétique.



UN SERVICE DE QUALITÉ POUR TOUS LES CLIENTS

La transition énergétique constitue le cœur de la stratégie d'ORES. Mais elle n'est pas toujours la principale ou l'unique préoccupation de nos clients. ORES se doit de **maintenir un service de base de qualité au meilleur prix** pour les clients qui n'attendent rien de plus qu'une alimentation de qualité ou des données de comptage fiables et transmises dans les temps. ORES veut être le maître achat en termes de qualité de service et rester accessible de manière simple et efficiente pour l'ensemble des clients. Le maintien et la disponibilité des mécanismes de solidarité entre tous les Wallons, notamment dans notre rôle de fournisseur social, sont eux aussi essentiels.

LA DIGITALISATION POUR PLUS DE DISPONIBILITÉ

En complément de ce service de base, les besoins et attentes des clients se complexifient. Pour y répondre, ORES mise sur des **services en ligne de qualité** et développe de nouveaux moyens de communication digitaux afin d'être joignable à chaque instant.

Cette digitalisation des services se traduit par exemple par la possibilité pour les clients de disposer d'un espace personnel en ligne, myORES. Cet espace est nourri par les données récoltées par le compteur communicant et permet d'accéder à plusieurs actions et demandes standards. ORES met aussi à disposition sur son site web des simulateurs et autres outils de personnalisation afin que les clients puissent trouver, en quelques clics, les réponses à leurs questions les plus variées et les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Les choix et comportements des clients ont un impact sur le réseau, sur le niveau d'investissement à réaliser et donc potentiellement également sur les coûts de distribution. Les différents outils de communication visent donc non seulement



à présenter les différentes options possibles pour les clients, mais aussi à les informer sur les conséquences de leurs choix. Par exemple, une borne de recharge privée surdimensionnée par rapport à l'usage réel qui en est fait pourra avoir un effet sur la qualité de l'alimentation générale de l'habitation, nécessiter une augmentation de sa puissance (ce qui peut représenter un coût pour le client) voire, à terme, un renforcement du réseau.

Face à la multiplication des demandes des clients, la digitalisation des services est indispensable pour soutenir l'efficience de la relation clients. Cette priorité donnée aux échanges digitaux permet de maintenir pour les cas qui le nécessitent des possibilités de contacts directs et efficaces.

Grâce à sa localisation en Wallonie, son service de qualité et un délai de réponse optimal, le contact center (Comnexio) est la porte d'entrée principale pour les questions qui ne peuvent être résolues exclusivement via le canal digital et constitue également un instrument de lutte contre l'exclusion digitale. Des mesures sont prises en continu afin de personnaliser l'expérience client, anticiper les besoins et recommander des actions proactives, maintenir un temps d'attente satisfaisant et maîtriser les coûts de fonctionnement.



ORES aide les clients à prendre des décisions éclairées en matière d'énergie

Le site internet d'ORES, ores.be, attire chaque année plus d'un million de visiteurs. Les internautes naviguent sur les pages du site pour introduire des demandes de travaux ou des relevés d'index, mais aussi de plus en plus pour chercher de l'information non commerciale et qualitative sur la transition énergétique. ORES met donc à disposition de ses clients des tutoriels, des chatbots, des foires aux questions et même des simulateurs pour définir, par exemple, la puissance électrique idéale pour leur habitation ou le type de modèles de borne de recharge à privilégier pour leur voiture électrique.

DES CONSEILS ADAPTÉS AUX ATTENTES DES CLIENTS

En parallèle à l'amélioration de ses canaux de communication, ORES développe des moyens d'**accompagnement personnalisé afin d'aider les clients à poser les meilleurs choix et à réaliser leurs projets en lien avec la transition énergétique.**

L'objectif est également de les aider à adopter des comportements vertueux à l'égard du réseau et du système électrique, de manière à maîtriser les coûts individuels et sociétaux.

L'objectif est aussi d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique. ORES a pris récemment la décision de développer significativement le service d'account managers pour suivre les grandes entreprises multisites et/ou qui ont des ambitions énergétiques qui nécessitent l'appui de leur gestionnaire de réseau.

Toutes ces solutions, qu'il s'agisse d'un accompagnement digital à distance ou d'un contact personnalisé sur le terrain, visent à améliorer l'expérience client dans ses besoins de transition énergétique et à lui permettre de devenir acteur de sa consommation, en ce compris pour les clients du fournisseur social.

Un service d'accompagnement pour les entreprises

Les entreprises, publiques ou privées, sont très dynamiques dans la transition énergétique. L'objectif d'ORES est, à travers le renforcement de son équipe d'account managers et la création d'une nouvelle cellule pour les PME, de mettre en place une 'voie rapide' pour accélérer leurs projets de production renouvelable, de flexibilité technique, de mobilité électrique, etc. Chacun de ces clients professionnels va à terme pouvoir bénéficier d'un service d'accompagnement chez ORES qui sera à la fois très réactif mais aussi proactif puisque les entreprises seront contactées spontanément par nos équipes lorsque des opportunités se présentent pour elles sur le marché de l'énergie et pour mieux anticiper leurs besoins futurs.



2024 État des lieux

L'année 2024, marquée notamment par les défis liés aux décrochages d'onduleurs, a contribué à mettre en lumière le rôle central du client dans la transition énergétique. Si les investissements dans les réseaux sont indispensables pour soutenir le développement du renouvelable, l'engagement du client devient tout aussi déterminant. Il est indispensable de développer des outils qui amènent le client à comprendre les impératifs pour adhérer et participer à la transition énergétique, principalement via la flexibilité et l'autoconsommation.





LA FLEXIBILITÉ EN COMPLÉMENT DE LA MODERNISATION DU RÉSEAU

Avec la montée en puissance des énergies renouvelables, la production d'électricité est désormais beaucoup plus variable. ORES modernise son réseau afin de gérer les pics de production tout en préservant l'équilibre du système de distribution et une alimentation de qualité pour tous. Mais dans un contexte où la part des énergies renouvelables ne cesse de croître et doit encore s'accélérer pour permettre à la Région wallonne d'atteindre ses objectifs de décarbonation, ne répondre que par des investissements n'est pas toujours opportun. Investir prend du temps, alors que le rythme de la transition énergétique s'accélère et les demandes clients se multiplient. La flexibilité doit nous permettre par une mise en œuvre plus rapide de gagner du temps. Dans certains cas, elle pourrait également contribuer à réduire le niveau d'investissement et donc à rendre le coût de la transition plus acceptable pour la collectivité. La flexibilité s'impose donc comme un levier essentiel pour garantir la capacité du réseau face aux variations de plus en plus intenses de l'offre et de la demande d'électricité.

En 2024, ORES a mené une analyse des différentes formes de flexibilité et de leur intégration au sein de son réseau, en identifiant des besoins spécifiques. À l'image des mécanismes de coordination en place au niveau des postes haute tension partagés avec le gestionnaire du réseau de transport – qui permettent notamment de moduler les injections d'énergie éolienne pour assurer la stabilité du système –, des solutions de flexibilité locale deviennent indispensables dans les zones desservies en basse tension, face à la croissance des installations photovoltaïques. Des solutions doivent également être trouvées pour relever les défis posés par les nouveaux prélèvements d'énergie sur les réseaux haute tension (notamment avec l'arrivée des parcs de batteries, voir par ailleurs) et basse tension (en lien avec le développement de la mobilité et du chauffage électriques).

CONCERTATION SUR LA MISE EN PLACE DE TARIFS INCITATIFS

Parmi les premières pistes concrètes explorées en 2024 : la mise en place de tarifs incitatifs pour permettre aux clients de bénéficier de coûts réduits pour la distribution, non plus seulement pendant la nuit mais également durant les moments de la journée où l'énergie renouvelable est abondante.

ORES a ainsi activement participé cette année aux discussions menées par la CWaPE afin d'offrir dès 2026 la possibilité aux clients qui le souhaitent d'opter pour des tarifs plus incitatifs.

INFORMATION DU CLIENT ET MISE EN PLACE D'UN PARCOURS SPÉCIFIQUE POUR LE SIGNALEMENT DES DÉCROCHAGES D'ONDULEURS

Grâce à l'analyse de l'état de son réseau basse tension (p.18), ORES offre à ses clients, par le biais d'un outil de cartographie publié sur son site internet, la possibilité d'identifier les zones les plus sensibles aux problèmes de tension ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures. Cette transparence offre une vue d'ensemble des actions à court et moyen terme d'ORES, facilitant ainsi la compréhension et le suivi des efforts de modernisation du réseau et permettant au client d'obtenir une indication sur la situation dans son quartier au moment d'investir dans une production d'énergie renouvelable.

Toujours dans le cadre de la problématique des décrochages d'onduleur, ORES a mis en place en 2024 des actions de communication et un parcours client spécifiques. Ce parcours poursuit différents objectifs : faciliter pour le client la prise de contact et le signalement des problèmes rencontrés, objectiver les décrochages par le placement d'un compteur communicant et l'analyse des données fournies par celui-ci et annoncer les délais pour la mise en place de solutions.

POURSUITE DU PROCESSUS DE DIGITALISATION DES INTERACTIONS AVEC LE CLIENT

En début d'année, ORES a mis en ligne un nouveau site internet, devenu la pierre angulaire de son offre numérique, et a par ailleurs enrichi les informations générales à destination du client. Après avoir conçu des simulateurs de puissance pour les raccordements et les bornes de recharge électriques, l'entreprise a repensé la présentation de son offre de puissance en introduisant différentes formules, clairement détaillées. Ces nouveaux outils permettent au client de mieux évaluer ses besoins en énergie en vue d'un juste dimensionnement de ses installations.

L'objectif pour les années à venir sera de poursuivre le processus de digitalisation des informations mais aussi des transactions avec le client, notamment par le développement des fonctionnalités du portail myORES et le déploiement d'assistants virtuels.



RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU CONSEIL

En 2024, ORES a concrétisé son engagement d'offrir aux clients industriels une 'voie rapide' permettant de simplifier et d'accélérer le traitement de leurs dossiers. Cet engagement s'est traduit par le renforcement de la cellule d'account managers et par l'adoption par celle-ci d'une approche plus proactive et anticipative, invitant les clients industriels à exprimer leurs besoins le plus en amont possible. Cette stratégie permet à ORES de mieux prévoir les demandes futures, d'intégrer les besoins des grandes entreprises dans ses planifications à long terme et ainsi de maximiser l'efficacité des investissements dans les infrastructures énergétiques. Bien que les PME ne bénéficient pas encore de dispositif d'accompagnement spécifique, des mesures seront progressivement prises dans les prochaines années pour répondre à leurs besoins.

ORES a également créé en 2024 une cellule de conseil dédiée aux particuliers, adoptant là aussi une approche proactive. L'objectif de ce nouveau service est d'informer le client résidentiel avant qu'il ne pose ses choix en matière de transition énergétique, afin qu'il puisse prendre des décisions éclairées, en particulier sur les volets ayant trait au réseau et au marché. Par exemple, des outils sont mis à disposition du client pour l'aider dans le choix du type de borne résidentielle en fonction de ses besoins de mobilité, pour vérifier si la puissance du raccordement est suffisante pour celui-ci et, dans le cas contraire, évaluer les alternatives ou le coût d'un éventuel renforcement.

Enfin, dans le but d'améliorer la qualité des informations fournies au client, ORES a renforcé ses partenariats avec d'autres acteurs du secteur énergétique, tels que les installateurs de panneaux photovoltaïques et les concessionnaires automobiles. ORES a également participé à des salons dédiés à l'habitat et à la rénovation, afin de sensibiliser un plus large public aux enjeux de la transition énergétique.





UNE FORTE CROISSANCE DES DEMANDES POUR LE FAST CHARGING ET LES PARCS DE BATTERIES

Ces derniers mois, de nombreux projets de stations de recharge rapide pour véhicules électriques ont été lancés en vue d'un déploiement le long des principaux axes routiers en Wallonie. Des partenariats ont aussi été établis entre des entreprises de recharge rapide et des acteurs majeurs de la grande distribution et des chaînes de restauration, afin d'étendre l'offre de fast charging dans les centres urbains et les zones à forte affluence. ORES a activement soutenu ces initiatives, en accompagnant les promoteurs et en acheminant la puissance nécessaire à la réalisation des projets, contribuant ainsi à la transformation progressive et durable du parc automobile.

Dans le même temps, ORES a également été régulièrement sollicitée par des entreprises locales et internationales pour raccorder d'importants parcs de batteries à son réseau de distribution. Si ces parcs peuvent à l'avenir jouer un rôle clé dans la gestion et la stabilité du système énergétique, ils demandent toutefois une puissance disponible importante pour leur implantation. Une législation et une réglementation spécifiques devront être mises sur pied afin d'encadrer de tels projets.

2025 État des lieux

En 2025, la prise en compte des limites actuelles des réseaux s'impose comme le fil rouge de la communication d'ORES auprès de ses clients et de ses parties prenantes. Plus que jamais, la relation client devient un levier essentiel pour réussir la transition énergétique et identifier des solutions intermédiaires, en attendant la concrétisation d'investissements majeurs. Dans cet esprit, ORES a multiplié tout au long de l'année les initiatives pour sensibiliser et accompagner particuliers comme entreprises. Le message est sans équivoque : l'ère du « tout, tout le temps, partout, tout de suite » est révolue. Anticipation, flexibilité et autoconsommation sont désormais les maîtres mots.





Concertation autour d'un cadre pour la flexibilité en prélèvement en Wallonie

La problématique de l'accès à la puissance a mis en évidence la nécessité de mettre en place un cadre permettant aux gestionnaires de réseau de proposer des contrats de raccordement flexibles à leur client, comme c'est déjà le cas depuis de nombreuses années pour la flexibilité en injection, par exemple pour des parcs éoliens. Des concertations sont en cours avec le Gouvernement wallon, le régulateur et les parties prenantes pour mettre en place les premiers fondements de cette nouvelle flexibilité. Des dispositions sont notamment prévues dans un décret programme qui devrait être approuvé d'ici fin 2025.

L'objectif de ce mécanisme est de pouvoir limiter le prélèvement à certains moments de la journée pour garantir la stabilité du réseau, en limitant les impacts sur la production ou l'exploitation des installations. Cela permet d'utiliser de manière optimale la puissance disponible et de répondre positivement et plus rapidement à un nombre plus important de demandes de raccordement. ORES participe activement à ce travail de réflexion afin de définir les usages et les modalités d'application. La priorisation des demandes d'accès à la puissance est également un élément important de la réflexion.

ACCOMPAGNEMENT DES GRANDES ENTREPRISES : TRANSPARENCE ET ANTICIPATION

Face aux défis de l'électrification et de la disponibilité de puissance, ORES a décidé d'aller à la rencontre de ses 350 plus grands clients en termes de consommation d'énergie. Au mois de septembre 2025, 220 de ces clients ont été rencontrés.

L'objectif de cette démarche : connaître les stratégies de développement et de transition énergétique de ces industriels, qu'elles soient à court, moyen ou long terme, afin d'anticiper leurs besoins futurs et de les intégrer dans les plans d'investissement du réseau. Les enseignements issus de ces échanges sont en cours d'analyse.

ORES a continué de renforcer son approche client pour ces grandes entreprises, notamment à travers la création d'un nouvel espace dédié sur son site web et l'organisation d'évènements d'échanges et d'informations thématiques.



ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS PARTICULIERS : FOCUS SUR LES COMPTEURS COMMUNICANTS ET LES BORNES DE RECHARGE

En 2025, ORES a également renforcé le parcours client pour les utilisateurs qui seront progressivement équipés d'un compteur communicant dans les années à venir, dans le but de faciliter son déploiement. Sur le plan de la communication, ORES a informé ses clients de l'arrivée de ce nouveau compteur à travers des séances d'information organisées dans les communes, des échanges avec les médias et des publications sur les réseaux sociaux, afin d'en favoriser l'acceptation et l'adoption. Parmi les atouts soulignés : la facilité grâce à la relève automatique d'index, la visibilité sur les données de prélèvement et d'injection détaillées à travers le portail myORES et l'accès à de nouveaux tarifs et services permettant le développement de comportements vertueux.

Une autre thématique ayant nécessité une communication régulière au cours de l'année écoulée concerne l'importance de déclarer sa borne de recharge domestique pour véhicule électrique auprès du gestionnaire de réseau. Cette cartographie des bornes – dont le nombre ne cesse de croître en Wallonie – permet d'adopter une approche globale pour la modernisation du réseau électrique basse tension (voir P. 21).

ÉVOLUTION DU PORTAIL MYORES

En 2025, ORES a également fait évoluer son portail client « myORES », désormais accessible à l'ensemble de ses clients, via notamment une connexion facilitée par « itsme® ».

Cet espace personnel permet au client équipé d'un compteur communicant de suivre de manière aisée son prélèvement et son injection.

Il intègrera également d'ici la fin 2025 la possibilité de déclarer sa borne de recharge ou son installation photovoltaïque de manière plus rapide grâce à l'identification préalable.

Enfin, les clients encore équipés d'un compteur électromécanique pourront également réaliser leur encodage d'index directement sur le portail et y consulter les volumes historiques.

À terme, « myORES » deviendra le point d'entrée digital privilégié pour toutes les interactions avec ORES, tandis que le site web se concentrera davantage sur l'information, les outils de simulation et les conseils personnalisés.

FINALISATION DES NOUVEAUX TARIFS DE DISTRIBUTION

Après avoir pris part, en 2024, aux discussions avec la CWaPE concernant la mise en place de nouveaux tarifs, ORES a adapté, en 2025, son organisation, sa communication et ses processus afin de permettre l'entrée en vigueur de ces tarifs au 1er janvier 2026. Deux évolutions majeures sont à souligner : la révision du tarif bihoraire et l'introduction d'un tarif incitatif « impact ». Ces changements constituent une première approche de flexibilité, visant à encourager les clients à participer activement à la transition énergétique en consommant l'énergie lorsque celle-ci est la plus disponible.

Inchangé

Tarif mono-horaire

Tarif identique 24h/24

- Pas de changement: même tarif 24h/24, 7j/7

Nouveau

Tarif bihoraire

Heures pleines / creuses

7:00 — 11:00 — 17:00 — 22:00

- **4 plages horaires**
  au lieu de 2 précédemment
- **Identique du lundi au dimanche,**
  sans distinction du weekend
- **105 heures creuses / semaine**
  hausse par rapport aux 93h précédentes

Nouveau

Tarif Impact

Heures vertes / **oranges** / **rouges**

7:00 — 11:00 — 17:00 — 22:00 — 1:00

- **5 plages horaires différentes**
- Tarif rouge **5h** / jour
  Tarifs oranges **7h** / jour
  Tarifs verts **12h** / jour
- **Identique du lundi au dimanche**

2026 État des lieux

En matière de relation client, ORES et le secteur de l'énergie dans son ensemble font face à des mutations profondes qui remettent en question certains repères historiques. La fin d'une logique d'abondance, où l'électricité et la capacité du réseau semblaient disponibles partout et à tout moment, marque un tournant majeur. En 2026, l'arrivée des contrats de raccordement flexible amène notamment les clients industriels à intégrer de nouvelles conditions d'accès au réseau et à mieux anticiper leurs besoins énergétiques.



Cette évolution – qui devra aussi concerner à l'avenir certains usages résidentiels, notamment la recharge des véhicules électriques – appelle un accompagnement renforcé de la part d'ORES afin d'offrir à ses clients visibilité, compréhension et sécurité dans leurs choix. Parallèlement, les usages se diversifient et les attentes se renforcent. L'essor du photovoltaïque, de la mobilité électrique, du stockage par batteries, des mécanismes de flexibilité et des nouveaux services énergétiques multiplie les interactions avec les clients tout en accroissant fortement les volumes de données échangées au sein du marché de l'énergie. Dans ce contexte plus complexe et plus dynamique, faire du client un acteur éclairé et engagé de la transition énergétique constitue un levier essentiel pour garantir un accès durable, efficace et équitable au réseau.



FLEXIBILITÉ : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

En décembre 2025, le Parlement wallon a adopté le décret relatif à la flexibilité, ouvrant la voie à la mise en place de raccordements flexibles dans les zones où les capacités du réseau de transport sont saturées. Ce nouveau cadre permet d'adapter la puissance mise à disposition des clients afin de favoriser la concrétisation de davantage de projets, dans l'attente du renforcement durable des infrastructures électriques. Cette avancée revêt une importance particulière pour préserver l'attractivité et le développement économique de la Wallonie.

Dans les mois qui ont suivi l'adoption du décret, ORES s'est pleinement mobilisée afin de le traduire en solutions concrètes, en mettant en place les dispositifs administratifs, réglementaires et contractuels nécessaires au déploiement effectif des raccordements flexibles. Au début de l'été 2026, la CWaPE a validé les modèles contractuels élaborés par ORES, permettant ainsi leur mise en œuvre opérationnelle. ORES a alors pu proposer des contrats de raccordement flexible à plusieurs centaines d'entreprises qui, en l'absence de tels contrats, n'auraient probablement pas pu être raccordées au réseau.

Cette évolution marque un changement de paradigme dans la relation avec les clients. L'ensemble des demandeurs d'un raccordement supérieur à 250 kVA en zone saturée a été accompagné dans l'évolution de leur dossier vers une logique de « profil de raccordement », permettant de confronter leurs besoins réels en électricité aux capacités effectivement disponibles au niveau des infrastructures du réseau de transport.

Afin de faciliter cette démarche, ORES a développé des bibliothèques de profils et de courbes de consommation adaptées aux différents secteurs d'activité et mobilisé son équipe d'account managers pour sensibiliser, informer et accompagner les entreprises concernées. Il faut noter à ce sujet qu'ORES a choisi d'aller au-delà des exigences prévues par le décret : en fonction de l'origine des contraintes et lorsque les conditions opérationnelles le permettent, l'entreprise va effectuer quotidiennement les calculs nécessaires pour communiquer aux clients concernés une estimation à J-1 des capacités dont ils pourront effectivement disposer le lendemain, dans le respect des règles d'équité définies par le cadre réglementaire. Bien que cette approche implique des ressources supplémentaires, elle a été jugée indispensable afin d'offrir aux entreprises wallonnes la prévisibilité nécessaire à la planification de leurs activités.

L'adoption des mécanismes de flexibilité constitue un enjeu majeur pour les prochaines années. Elle repose sur une présence active auprès du terrain, un dialogue continu avec les clients et les parties prenantes ainsi qu'une démarche structurée d'accompagnement au changement. Pour favoriser l'appropriation de ces nouvelles solutions et optimiser l'utilisation des capacités disponibles du réseau dans l'attente des renforcements structurels nécessaires, ORES a mené en 2026 des trajets d'information auprès des fédérations professionnelles, des agences de développement territorial, des prestataires de solutions électriques et de logiciels, etc.

Il convient toutefois de souligner que, malgré leur caractère innovant et les perspectives qu'ils ouvrent, les raccordements flexibles ne constituent pas une réponse universelle aux besoins de l'ensemble des clients alimentés en haute puissance. S'ils vont permettre à de nombreux projets aujourd'hui en attente de se concrétiser, leur mise en œuvre ne sera ni adaptée ni suffisante dans toutes les situations. À plus long terme, le renforcement des infrastructures de transport d'électricité demeure un prérequis indispensable pour accompagner l'électrification croissante des usages et répondre durablement aux besoins des entreprises (voir en page 27).



DES PROJETS PILOTES POUR VALORISER LA FLEXIBILITÉ DES ENTREPRISES ET SOULAGER LE RÉSEAU

L'année 2026 a également marqué le lancement par ORES d'un projet pilote de flexibilité locale et commerciale. Cette initiative vise à mobiliser, sur une base volontaire et rémunérée, les capacités d'adaptation de consommation de certains clients raccordés en haute puissance afin de répondre ponctuellement aux besoins du réseau. Pour ce faire, ORES s'appuie sur une plateforme de marché dédiée ainsi que sur des prestataires spécialisés, les FSP (Flexibility Service Providers), chargés d'agréger et de piloter les ressources de flexibilité. À travers ce pilote, ORES entend évaluer la contribution potentielle de ces mécanismes à la gestion des contraintes locales de congestion, tout en préparant l'intégration progressive de la flexibilité dans l'exploitation courante des réseaux de distribution. Cette démarche participe à l'émergence d'un nouvel écosystème de marché appelé à jouer un rôle croissant dans l'accompagnement de la transition énergétique.

Toujours dans le domaine de la flexibilité, ORES a lancé en mai 2026 le projet SCOPE (Secondary Congestion Option Platform Exchange). Cette initiative explore la création d'un marché secondaire de la flexibilité, un concept particulièrement innovant qui ne dispose aujourd'hui que de très peu d'équivalents en Europe. Son ambition est de permettre aux utilisateurs du réseau de distribution soumis à des contraintes de modulation, tant en prélèvement qu'en injection, d'échanger en direct et à court terme des limites de puissance. En favorisant la réallocation locale de ces marges de capacité, le projet vise à optimiser l'utilisation des infrastructures existantes, à limiter les risques de congestion et à réduire les pertes de production renouvelable liées aux restrictions d'injection. Concrètement, un producteur contraint de réduire temporairement son injection pourrait

valoriser cette capacité disponible auprès d'un consommateur en mesure d'augmenter sa consommation. À l'inverse, un client soumis à une limitation temporaire de prélèvement pourrait s'appuyer sur les capacités de stockage d'un tiers pour répondre à ses besoins énergétiques.

Mené en partenariat avec plusieurs acteurs privés et académiques, SCOPE ambitionne de démontrer la valeur potentielle d'un modèle innovant favorisant une utilisation plus efficace et coordonnée des ressources énergétiques. Le projet bénéficie du soutien des autorités wallonnes à travers un financement octroyé via le Pôle Mecatech, l'un des pôles de compétitivité de la Région.

NOUVEAUX TARIFS 2026 : PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Chez les clients résidentiels, les nouveaux tarifs de distribution de 2026 ont été conçus pour faire face à deux enjeux : d'une part, encourager la consommation durant les périodes où la production renouvelable est plus abondante et où les contraintes sur le réseau sont élevées ; d'autre part, limiter la consommation lors des heures de pointe, notamment en évitant les charges de voitures électriques entre 17 et 20 heures. Ces nouveaux tarifs livrent aujourd'hui leurs premiers enseignements.

Parmi les clients bénéficiant d'un tarif bihoraire, qui représentent près d'un utilisateur sur deux sur le réseau ORES, les analyses menées à la fin de l'été 2026 mettent en évidence un report des consommations non seulement vers les périodes nocturnes, mais aussi désormais vers les heures d'ensoleillement (les périodes dites « solaires » caractérisées par une forte production photovoltaïque), contribuant à atténuer la pointe de consommation du soir.

Les clients équipés d'une borne de recharge et ayant opté pour le tarif impact présentent quant à eux un profil de consommation particulièrement concentré sur la nuit, avec une réduction très marquée des prélèvements durant les périodes de pointe. Bien qu'il soit aujourd'hui adopté par un nombre encore très limité de clients, ce nouveau mode de tarif, fondé sur des signaux tarifaires différenciés (heures Éco, Medium et Pic) répartis sur 24 heures, pourrait voir son attractivité progresser dans le futur. Le basculement vers ce type de tarification plus dynamique pourrait notamment s'opérer chez certains clients à l'horizon 2031, avec la disparition du mécanisme de compensation, qui renforcera l'incitation à adapter les consommations aux contraintes du réseau.



CHANGEMENT D'ÉCHELLE DANS LES INTERACTIONS CLIENTS ET LES ÉCHANGES DE DONNÉES AVEC LE MARCHÉ

Entre 2020 et 2025, le volume global d'interactions avec les clients a progressé de plus de 80 %, témoignant à la fois de la croissance soutenue des activités d'ORES et de la transformation profonde du paysage énergétique. L'essor des nouveaux usages et services liés à la transition énergétique (production photovoltaïque, mobilité électrique, compteurs communicants, nouveaux tarifs, partages d'énergie…), combiné à l'augmentation du nombre de points d'accès et à une évolution marquée des attentes des clients en matière de réactivité et de personnalisation, génère une hausse continue des sollicitations. Dans le même temps, le contexte énergétique et économique des dernières années a renforcé l'intérêt des consommateurs pour les questions liées à l'énergie.

Face à cette trajectoire durablement orientée à la hausse, ORES a poursuivi en 2026 la digitalisation de ses parcours clients. Le portail myORES a continué à s'enrichir avec de nouveaux services en libre-service, tandis qu'un nouvel outil de gestion des communications clients a permis d'automatiser, d'harmoniser et de digitaliser un nombre croissant d'échanges avec les clients. Divers processus administratifs ont également été simplifiés, notamment pour les déclarations d'installations photovoltaïques, de bornes de recharge ou de batteries. Ces améliorations continues contribuent à absorber une partie de la croissance des volumes et à réduire le recours aux canaux les plus coûteux, tout en répondant aux nouvelles attentes de la clientèle en matière de simplicité et d'autonomie.

Dans la même logique, ces dernières années ont vu une croissance importante du nombre de messages échangés avec le marché. Ainsi, entre 2018 et 2025, cette volumétrie a progressé de plus de 134 %, passant chez ORES d'un peu plus de 60 millions de messages marché par an en 2018 à 145 millions de messages l'année dernière. Toutes les projections convergent vers une poursuite de cette dynamique au cours des prochaines années, portée notamment par le déploiement

Évolution du nombre de messages échangés avec les clients

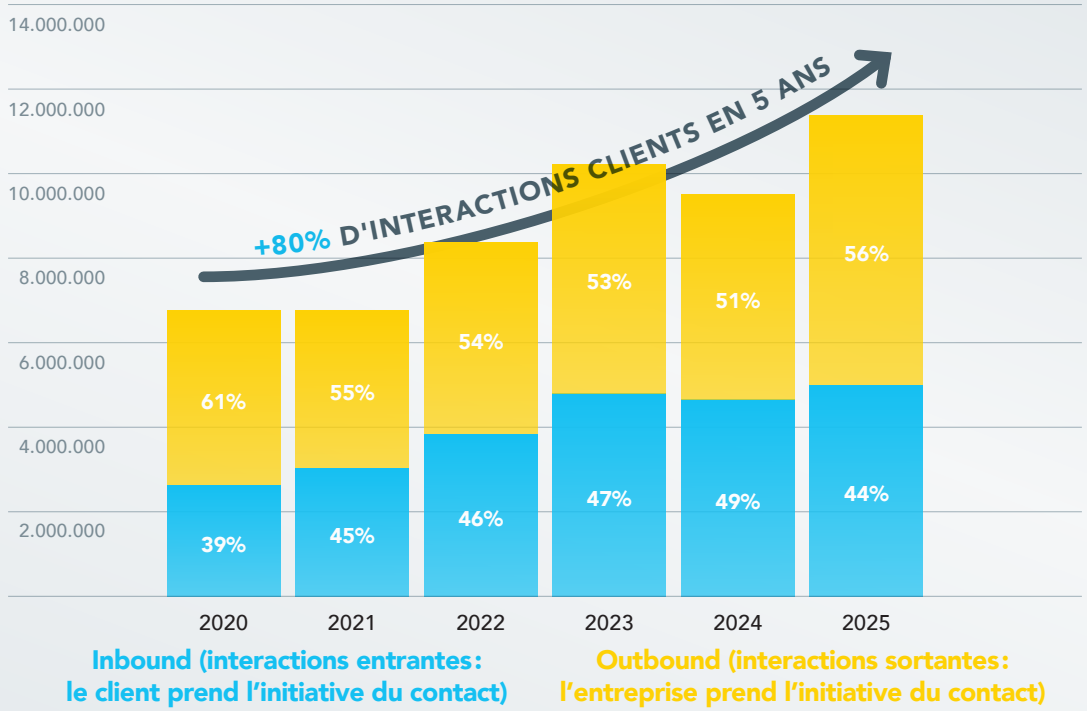

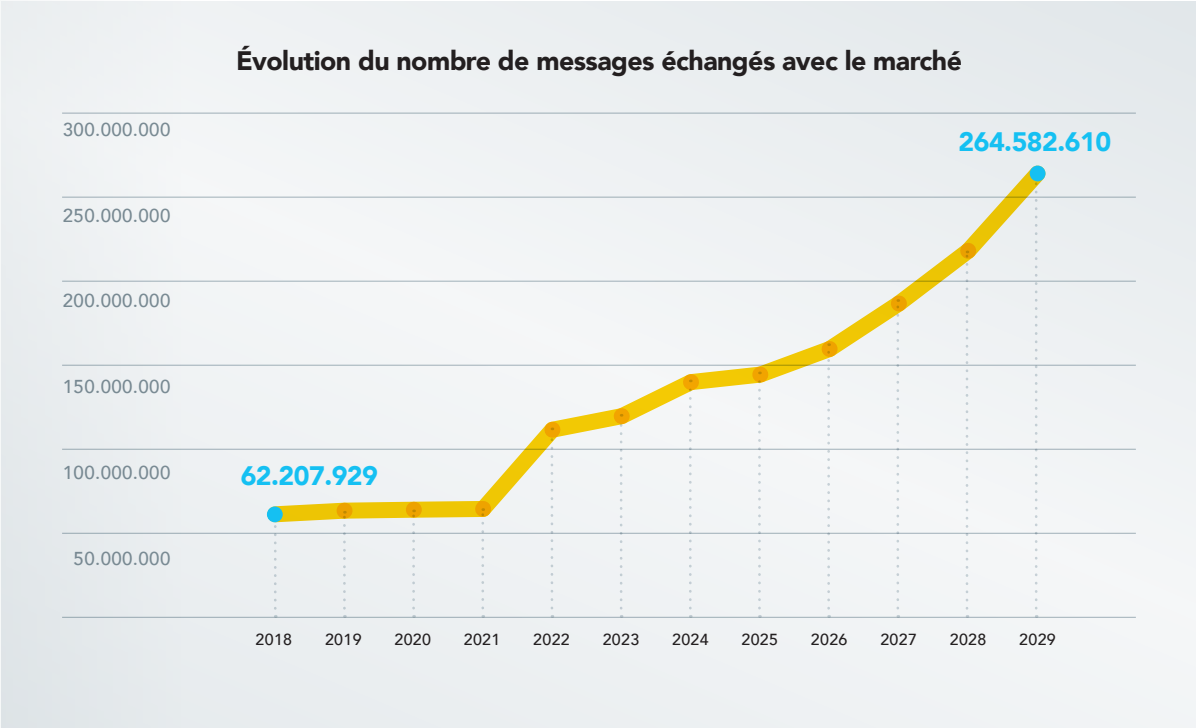

des compteurs communicants, par l'évolution des formules tarifaires ou encore par l'émergence de nouveaux services – par exemple, en 2026, le TPDA (Third Party Data Access) qui permet à un client de partager, avec son consentement, ses données de consommation d'électricité ou de gaz avec un tiers (fournisseur de services énergétiques, entreprise spécialisée...) afin de l'aider à optimiser sa gestion énergétique.

À l'instar des actions engagées pour absorber la croissance des interactions avec les clients, ORES devra poursuivre, avec les acteurs de marché, un vaste chantier de simplification afin de maîtriser l'augmentation continue des volumes de données échangées. Cette évolution passera par une optimisation des processus, une rationalisation des codes de communication ainsi qu'une modernisation des outils informatiques, qu'ils soient partagés entre les différents acteurs ou propres à l'organisation.



3

Poursuivre la modernisation de notre entreprise et de nos outils pour être à la hauteur des enjeux de la transition énergétique

Les nouveaux outils – numériques, télécoms et data, intelligence artificielle – mis en place par ORES sont des atouts pour exploiter notre réseau au maximum de ses capacités et pour optimiser les investissements.



ORES poursuit la modernisation de ses outils, de son organisation et de ses processus pour relever avec efficience les défis de la transition énergétique.

Investir dans les réseaux signifie bien sûr moderniser et renforcer les infrastructures afin qu'elles puissent absorber les nouveaux flux d'énergie. Mais pour **investir au bon endroit et au bon moment dans un environnement de plus en plus changeant et complexe, le recours à des technologies de pointe devient essentiel.**

DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

On l'a dit, pour optimiser la performance des réseaux tout en maîtrisant les coûts que représentent les investissements, ORES doit constamment anticiper, cibler, dimensionner et faire une analyse coûts-bénéfices de chaque chantier. C'est pourquoi la connaissance de l'infrastructure, de son âge, de son état actuel, de ses spécificités techniques est fondamentale.

De nombreuses informations fournies par les bases de données et les différents capteurs présents sur le réseau sont utilisées par ORES pour mieux connaître son infrastructure et analyser son évolution : les données propres aux câbles, conduites, postes et cabines, les données de charge, la tension, la fréquence, les pannes, les pertes d'énergie…

Ces données permettent d'identifier les zones qui subissent le plus de contraintes et de planifier le développement du réseau pour s'assurer qu'il puisse répondre aux besoins à long terme.

INTÉGRER AU MIEUX L'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR NOS RÉSEAUX

L'intelligence artificielle (IA) présente aussi de nombreux avantages pour la gestion des réseaux de distribution, en contribuant à les rendre plus efficaces, résilients et durables. L'IA peut notamment **faciliter l'intégration des sources d'énergie renouvelable intermittentes,** telles que l'énergie solaire et éolienne, en prédisant la production d'énergie en fonction des conditions météorologiques et en ajustant la distribution en conséquence. C'est, par exemple, la finalité de l'algorithme O-One qu'ORES a développé avec une spin-off de l'Université de Liège et qui est aujourd'hui déployé sur des parcs éoliens pour maximiser la quantité d'énergie renouvelable qui peut être injectée dans le réseau.

L'IA permet parfois aussi de dégager des solutions transitoires, le temps de réaliser les investissements : elle permet par exemple d'identifier les rééquilibrages de phase à réaliser chez les clients en exploitant les données des compteurs communicants. Ce type d'actions **ne remplace pas les travaux de renforcement du réseau mais offre la possibilité de les décaler dans le temps et de les optimiser sans porter préjudice à la transition énergétique.**

Enfin, ORES investit depuis des années dans la digitalisation de ses processus internes de travail et l'évolution de son parc applicatif, ce qui lui permet d'agir plus rapidement et avec efficience sur le terrain et dans le cadre des services qu'elle rend au client.

ORES développe sa propre base de données géographiques

Pour réaliser la transition énergétique, la qualité des données est essentielle. En 2023, ORES a lancé sa géodatabase (son outil « GIS ») afin de documenter ses réseaux de manière exhaustive et précise. Dans un premier temps, ce travail de documentation porte sur le réseau électrique basse tension, c'est-à-dire le réseau qui achemine l'électricité dans les quartiers et est très impacté par les nouveaux usages de l'électricité. En 2025, de nouveaux outils liés à cette géodatabase seront employés pour documenter le réseau électrique moyenne tension et le réseau de gaz. Cet outil est déterminant pour prioriser les investissements et mettre en place des programmes de maintenance préventive. Il permet aussi de développer des outils de cartographie afin d'aider nos partenaires externes à cibler les endroits les plus propices pour l'installation d'un parc éolien, d'un champ photovoltaïque, d'un centre de production de biométhane ou encore d'une station-service de recharge rapide pour les véhicules électriques.



Le pilotage à distance du réseau évolue pour mieux intégrer les productions renouvelables variables

Avec l'augmentation des productions d'énergie renouvelable, ORES doit conserver un équilibre sur son réseau pour éviter les situations de congestion et les risques de panne ou de sécurité. C'est pourquoi nos équipes ont implémenté un ADMS, Advanced Distribution Management System, ou Système de Gestion Avancée de la Distribution Électrique, qui est pleinement opérationnel depuis 2025. Ce nouveau système de supervision et de conduite du réseau à distance repose sur un algorithme qui capte et interprète très finement les informations du réseau électrique, même aux endroits où les cabines ne sont pas équipées de systèmes de télécommunication. Ce faisant, il assure l'équilibre entre les lieux de production d'énergie renouvelable et les lieux de consommation. En cas de panne, l'outil va également améliorer la qualité des diagnostics et proposer des solutions pour réalimenter le plus grand nombre de clients le plus rapidement possible, et ainsi maintenir sous contrôle les délais d'interruption de courant dans un environnement plus complexe que par le passé.



2024 État des lieux

L'axe 3 du plan stratégique d'ORES soutient les deux premiers. En 2024, il s'est concrétisé principalement par la mise en place d'une technologie d'analyse avancée des infrastructures de réseau pour prioriser les investissements et les interventions d'optimisation.

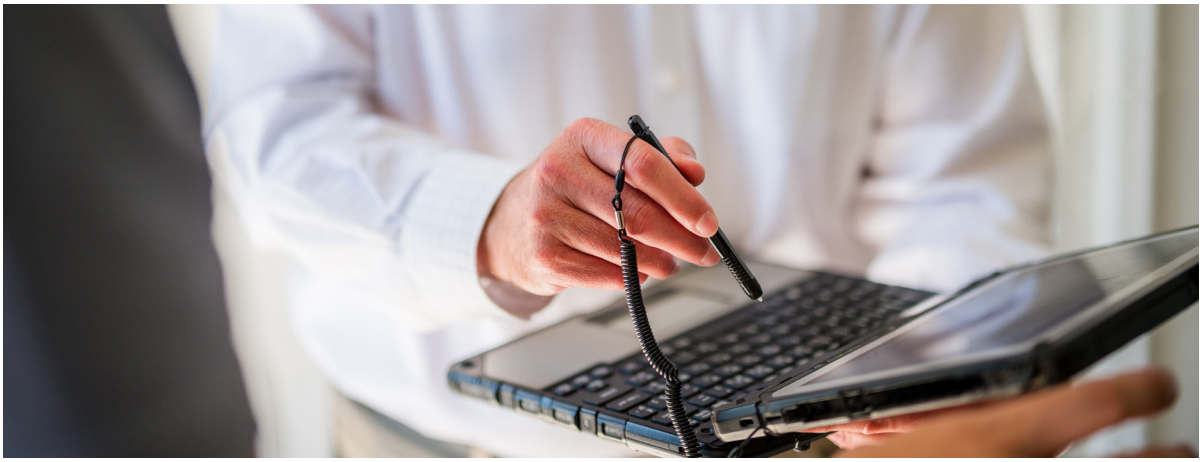

MISE EN ŒUVRE D'UNE MÉTHODOLOGIE POUR CIBLER LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

En 2024, l'analyse du réseau de distribution d'électricité en basse tension (voir p.18) a marqué le lancement d'une série d'actions ciblées pour résoudre les problèmes de décrochage des onduleurs. ORES a déployé une méthode innovante s'appuyant sur des algorithmes et l'intelligence artificielle. Cette approche tire parti de plusieurs sources de données clés : les compteurs communicants, les signalements des clients, les caractéristiques techniques du réseau et les historiques d'interventions terrain. Grâce à cette méthode, qui continuera à s'enrichir à l'avenir pour intégrer les ressources disponibles et proposer des solutions techniques sur mesure, ORES a pu identifier les circuits du réseau basse tension nécessitant des investissements prioritaires.

Parallèlement, ORES a mené en 2024 une étude globale du potentiel énergétique de la Wallonie, intégrant à la fois les perspectives d'électrification, de développement des gaz décarbonés et des réseaux de chaleur. Les conclusions de cette analyse sont encore en cours d'élaboration.



MISE EN PLACE DE L'ADMS ET DÉBUT DE LA VECTORISATION DES PLANS DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Ces derniers mois, ORES a franchi des étapes importantes dans la mise en place de la nouvelle gestion «intelligente» de son réseau de distribution d'électricité. L'implémentation de l'ADMS (Advanced Distribution Management System) a significativement progressé et sera terminée début 2025, avant d'être déployée au niveau opérationnel. Cet outil renforcera la capacité de gestion en temps réel des flux énergétiques sur le réseau.

Dans le même temps, le processus de vectorisation des plans du réseau électrique a été lancé, ce qui représente une avancée clé pour améliorer la précision et l'efficacité des opérations.

Ces deux initiatives s'inscrivent dans la démarche plus globale de transformation du réseau d'ORES en un «smart grid», une infrastructure intelligente plus adaptée aux défis de flexibilité, d'intégration des énergies renouvelables et d'optimisation des infrastructures.

PARTICIPATION À DES PROJETS INNOVANTS

En 2024, ORES a activement contribué à plusieurs projets d'innovation visant à optimiser l'intégration des énergies renouvelables. Parfois inspirés par les pratiques des gestionnaires de réseau des pays voisins, ces projets, pour la plupart encore en cours, sont menés en collaboration avec d'autres acteurs du marché et des entreprises spécialisées dans la gestion des données. Ils offrent par exemple à ORES l'opportunité de tester diverses solutions de flexibilité pour les réseaux électriques, tant en haute qu'en basse tension.

Dans le but de renforcer ses collaborations avec l'industrie, les universités et les startups, ORES met désormais en avant ses initiatives d'innovation sur son site internet, facilitant ainsi la mise en relation avec les entreprises intéressées.

2025 État des lieux

En 2025, ORES a poursuivi ses efforts pour rendre l'entreprise et son réseau toujours plus performants, afin d'accompagner et d'accélérer la transition énergétique. Ces actions, souvent invisibles pour le grand public, sont pourtant essentielles pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et préparer ceux de demain.



PAS DE GÉANT VERS LE «SMART GRID» AVEC LE DÉPLOIEMENT DE L'ADMS

En 2025, ORES est devenue le premier gestionnaire de réseau de distribution wallon à déployer un ADMS (Advanced Distribution Management System), soit un système informatique qui assure la supervision, le contrôle et l'optimisation du réseau de distribution électrique en temps réel.

L'ADMS est un outil indispensable pour mettre en œuvre des solutions de flexibilité à l'échelle du réseau de distribution ; à terme, il va prédire les flux d'énergie, les risques de congestion liés et rendre possible le pilotage à distance des sources décentralisées (charges modulables, productions renouvelables, unités de stockage). Il permettra ainsi de mobiliser, de manière automatisée et sécurisée, la flexibilité commerciale ou technique prévue dans les contrats de raccordement des clients.

L'implémentation de l'ADMS chez ORES ponctue un parcours de cinq ans, marqué non seulement par l'implémentation d'un système informatique de pointe, mais aussi par une révision complète de l'organisation et des processus, et l'adoption de nouvelles mesures de sécurité. De nouvelles étapes sont prévues les prochaines années pour exploiter pleinement le potentiel de l'outil.

DÉPLOIEMENT DES OUTILS DE CONSULTATION DES ASSETS RÉSEAUX (GIS)

Sur le volet GIS, l'année 2025 a vu la mise en production des nouveaux outils de consultation des plans, cartes et données attributaires des assets réseaux électricité et gaz, tant au niveau backoffice que sur le terrain (tablettes). Cela rend de nombreux services au quotidien entre autres aux techniciens et aux agents d'études, par un accès plus fluide.



MÉTHODOLOGIE POUR CIBLER LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN MOYENNE TENSION (HAUTE TENSION ORES)

En 2024, après le boom du photovoltaïque, ORES avait analysé son réseau basse tension grâce à des algorithmes et des outils d'intelligence artificielle, posant ainsi les bases d'une action méthodique et structurée. En 2025, le même type d'évaluation a été réalisé sur le réseau moyenne tension pour mesurer son état et sa résilience face aux enjeux de la transition énergétique. Ces analyses vont permettre de mieux cibler les investissements sur cette autre partie du réseau également.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS D'OPTIMISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

ORES teste en permanence de nouvelles technologies pour moderniser et renforcer le réseau électrique basse tension. En collaboration avec des fabricants, Laborelec (centre de recherche et d'expertise dédié aux technologies de l'électricité) et d'autres gestionnaires de réseaux belges et européens, l'entreprise a en 2025 expérimenté des solutions telles que des transformateurs auto-régulants, capables de mieux gérer les variations de tension liées aux panneaux solaires et à la recharge des véhicules électriques.

En 2025, ORES a aussi testé l'intégration de batteries sur le réseau, des systèmes de stockage d'énergie permettant de compenser l'intermittence des énergies renouvelables, d'assurer la stabilité de l'infrastructure et de fournir une source d'énergie de secours. D'autres technologies émergentes de stockage d'électricité, comme l'utilisation de batteries de véhicules électriques capables de restituer de l'énergie au réseau (« vehicle-to-grid »), sont également suivies de près.

PARTICIPATION À DES PROJETS INNOVANTS

Comme en 2024, ORES a pris part en 2025 à différents projets pilotes visant à améliorer la gestion et l'utilisation du réseau de distribution dans un contexte de transition énergétique. Différents produits et mécanismes de flexibilité sont par exemple en cours d'évaluation, avec d'autres acteurs de marché et des entreprises spécialisées en gestion de données, pour mesurer leur potentiel et leur pertinence en Wallonie.

2026 État des lieux

Les évolutions mises en évidence dans les axes stratégiques précédents placent ORES face à un double impératif : répondre à la complexité grandissante du système énergétique tout en poursuivant ses efforts de simplification, d'efficacité et de maîtrise des coûts. La transition énergétique nécessite le développement de nouveaux outils, services et capacités afin de répondre aux attentes des clients, aux évolutions du marché et aux besoins des réseaux. Dans le même temps, chaque évolution doit être pensée au regard de sa valeur ajoutée, en privilégiant autant que possible la simplification, l'automatisation et l'optimisation des activités. À ces enjeux s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles exigences en matière de résilience et de cybersécurité, devenues des conditions essentielles pour garantir la continuité des services et la confiance dans un environnement toujours plus numérique.



UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SERVICE DE L'EFFICIENCE ET DE LA VÉLOCITÉ

Afin de gagner en agilité et en efficacité dans la mise en œuvre de ses projets de transformation, ORES a progressivement déployé en 2026 un nouveau mode de fonctionnement associant étroitement les expertises métier et IT. Structurées autour de grands domaines clés – Marchés, Clients, Planification & Conduite, Assets, Travaux & Interventions et Support –, six nouvelles équipes pluridisciplinaires ont pour vocation de raccourcir les cycles de décision, d'améliorer la priorisation des initiatives et d'accélérer la mise en place des outils nécessaires pour réaliser la transition énergétique. Cette évolution vise une meilleure maîtrise des ressources tout en renforçant la capacité de l'entreprise à s'adapter à un environnement en mutation rapide.

VERS UNE EXPLOITATION DU RÉSEAU INTÉGRANT LES MÉCANISMES DE FLEXIBILITÉ

Après la mise en service de l'ADMS (Advanced Distribution Management System) en 2025, ORES a, pour la première fois en 2026, exploité son réseau moyenne tension de manière centralisée. Cette évolution constitue une transformation majeure de l'organisation de l'entreprise tant sur le plan technique que sur le plan humain, avec la création de nouveaux métiers associés à de nouvelles compétences. Elle marque le passage à une conduite du réseau davantage intégrée, pilotée par une vision en temps réel de son état et de ses flux. Véritable fondation de la conduite du réseau de demain, l'ADMS permet non seulement d'améliorer la supervision, l'anticipation des incidents et la résilience du système électrique, mais également de préparer l'intégration de nouveaux mécanismes liés à la transition énergétique, au premier rang desquels la flexibilité. Dans cette perspective, ORES a signé durant l'été 2026 un avenant avec son partenaire technologique, Schneider Electric, afin d'intégrer un module DERMS (Distributed Energy Resource Management System) à l'ADMS. Cet outil permettra de détecter les situations de congestion du réseau et d'activer, de manière automatisée et dans le respect des accords

passés avec les clients, les ressources flexibles qu'ils mettent à disposition afin de préserver l'équilibre du système électrique. Si ce type de pilotage existe déjà pour les capacités de production, il sera étendu avec le DERMS aux capacités de prélèvement, telles que les sites industriels ou les parcs de batteries. Sa mise en service est prévue au début de l'année 2028.

UNE ENTREPRISE PLUS NUMÉRIQUE MAIS AUSSI PLUS RÉSILIENTE ET MIEUX PRÉPARÉE AUX RISQUES

En 2026, l'environnement dans lequel ORES exerce ses missions a changé de nature. Les cyberattaques sont plus fréquentes, plus rapides, plus organisées et davantage orientées vers la perturbation durable des activités critiques. Les rançongiciels, les attaques visant les fournisseurs, l'exploitation de vulnérabilités complexes et l'utilisation de l'intelligence artificielle par les assaillants augmentent à la fois la probabilité et l'impact potentiel d'un incident.

Cette menace intervient alors qu'ORES a accéléré sa trajectoire d'autonomisation informatique – en raison de l'évolution du cadre réglementaire et de la fin annoncée de plusieurs services fournis par Engie IT – et que ses activités dépendent toujours davantage des systèmes d'information. L'exploitation des réseaux, les interventions, les contacts avec les clients, la coordination interne et le pilotage opérationnel sont progressivement tous devenus tributaires d'environnements numériques interconnectés. Le développement des services numériques, des compteurs communicants, des environnements hybrides IT/OT, du cloud et des accès à distance élargit par ailleurs la surface à protéger.

L'un des changements les plus significatifs porte sur la continuité des activités. Les plans traditionnels étaient essentiellement conçus pour répondre à une panne technique ou à un sinistre physique.



Or, une cyberattaque peut entraîner l'arrêt instantané de tout l'environnement informatique, rendre les données et les applications inaccessibles et imposer une reconstruction sécurisée avant toute remise en service.

ORES intègre donc désormais le scénario dit de « zéro IT », dans lequel les systèmes d'information ne sont plus utilisables pendant une période significative. L'entreprise doit alors être capable de maintenir les activités les plus critiques en mode fortement dégradé, éventuellement sans outils informatiques habituels, puis de reconstruire progressivement un socle numérique sain avant de restaurer les applications métiers selon leur degré de criticité.

Dans cette optique, ORES a engagé ces deux dernières années plusieurs mesures visant à renforcer ses outils de protection, ses systèmes de surveillance permanente 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et ses équipes de cyberdéfense. Ces initiatives s'accompagnent d'un renforcement continu de la sécurité physique des bâtiments, dans une logique de sécurité de l'information couvrant l'ensemble des actifs stratégiques de l'entreprise, qu'ils soient numériques ou matériels.

Parallèlement, ORES va renforcer sa capacité de gestion de crise à travers la mise en place d'une gouvernance coordonnée à tous les niveaux de l'entreprise, en cohérence avec les dispositifs développés par les autorités régionales et fédérales. Cette dynamique repose notamment sur la réalisation d'exercices réguliers, le partage de points de contact et le développement de mécanismes de coordination renforçant la résilience collective face aux crises majeures.

Toutes ces actions sont prises dans un contexte où les directives européennes NIS2 et CER renforcent les obligations imposées aux opérateurs d'infrastructures critiques. Elles devront se poursuivre et être accentuées ces prochaines années.

LE STOCKAGE D'ÉNERGIE COMME OUTIL AU SERVICE DE LA STABILITÉ DU RÉSEAU

L'année 2026 a marqué une accélération significative du développement des technologies de stockage d'énergie. À l'échelle résidentielle, les batteries domestiques accompagnent désormais souvent l'installation de panneaux photovoltaïques. Parallèlement, des projets de stockage de grande capacité se multiplient, avec notamment la mise en service d'une première installation de type Battery Energy Storage System (BESS) sur le réseau d'ORES et le développement de nombreux autres projets similaires. Ces nouveaux actifs sont appelés à jouer un rôle important dans le système énergétique de demain. Leur intégration devra toutefois s'inscrire dans une logique d'optimisation collective, conciliant les signaux économiques qui guident les comportements de marché avec les besoins opérationnels du réseau, afin de contribuer pleinement à la sécurité d'approvisionnement et à la gestion des contraintes locales.

Dans ce contexte, ORES étudie le potentiel du stockage comme levier complémentaire aux mécanismes de flexibilité pour accompagner la transformation du système électrique. Durant l'été 2026, une première unité de stockage a ainsi été déployée dans le cadre d'un projet pilote sur le réseau de distribution d'électricité en basse tension afin d'évaluer la manière dont une batterie peut absorber ou injecter de l'énergie selon les besoins locaux et ainsi contribuer à la stabilité de la tension à l'échelle d'un quartier. Dans le même temps, ORES étudie les pistes de solutions de stockage raccordées au réseau moyenne tension, notamment à travers des modèles de BESS en leasing, susceptibles d'apporter une réponse rapide et ciblée à certaines contraintes locales dans l'attente de renforcements d'infrastructure plus lourds.



AGIR AUJOURD'HUI EN GARDANT UN REGARD SUR LE FUTUR



Pour répondre au défi de la transition énergétique, ORES maintient une veille technologique. Il s'agit d'identifier les technologies émergentes qui peuvent avoir un impact sur les opérations du réseau et accélérer la décarbonation de l'économie.

Lorsqu'ORES a préparé ce plan stratégique, elle a également évoqué avec ses parties prenantes les nouveaux domaines d'activités stratégiques qui pourraient **potentiellement s'intégrer dans la transition énergétique et rentrer dans le champ d'action du gestionnaire de réseau.**

Le développement de la filière de l'hydrogène vert, la construction de réseaux de chaleur ou encore le transport du CO_2 issu de processus industriels sont des pistes qui pourraient permettre à différents types de consommateurs, industriels notamment, de réduire considérablement leur empreinte carbone à moyen ou plus long terme.

Ces domaines d'activités ne font à ce stade pas l'objet d'une stratégie concrète d'ORES. Nos équipes restent toutefois disponibles pour travailler en collaboration avec les principaux acteurs concernés par la mise en place de ces filières, par exemple l'opérateur du réseau de transport de gaz Fluxys en ce qui concerne l'hydrogène.

ORES prend également part à de nombreux cercles de réflexion regroupant académiciens, startups innovantes et spécialistes du monde de l'énergie. Objectif : évaluer les opportunités technologiques qui se présentent et les éprouver dans des conditions réelles à travers des projets pilotes menés sur les réseaux de distribution. Cela permet d'évaluer leur efficacité et leur applicabilité à grande échelle, ainsi que l'intérêt qu'elles présentent pour la collectivité.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE IMPLIQUE DES MOYENS INÉDITS

La stratégie d'ORES est porteuse d'une grande ambition : celle d'être au rendez-vous de la transition énergétique en Région wallonne, de rendre possible cette évolution fondamentale de nos sociétés, d'être aux côtés de ses clients face à la complexité des enjeux liés à cette transition.



Pour soutenir et concrétiser son nouveau plan stratégique, ORES a établi un **plan industriel 2024-2038 identifiant et chiffrant au mieux les investissements à réaliser** dans le réseau, dans les ressources humaines et dans les solutions informatiques pour répondre pleinement aux défis de la transition énergétique et permettre d'atteindre les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique fixés aux niveaux mondial et régional.

En d'autres termes, ORES veut investir massivement et intelligemment en Région wallonne pour accompagner l'accélération de la transition énergétique et garantir une alimentation et un service de qualité dans un environnement de plus en plus complexe et challengeant. Ces dernières années, ORES s'est transformée en profondeur, s'est modernisée, a investi beaucoup d'énergie pour réfléchir aux conséquences de la transition énergétique et analyser ce qui est attendu d'un gestionnaire de réseau de distribution, d'une entreprise de service public dans un contexte d'accélération de la transition énergétique et à la suite de crises majeures au niveau sanitaire et des prix de l'énergie.

ORES est aujourd'hui **prête et déterminée, sur la base des enseignements et acquis de ces dernières années, à déployer les investissements que la Région wallonne, ses citoyens et entreprises, attendent d'elle.**

ORES a fait le choix de construire ce plan industriel en partant des objectifs de décarbonation fixés par la Région wallonne et de ce qu'ils impliquent comme changements technologiques et comportementaux par rapport au réseau de distribution : déploiement massif des capacités de production renouvelable comme l'éolien et le photovoltaïque, essor des véhicules électriques et des besoins de chargement liés, évolution des moyens de chauffage via l'installation de pompes à chaleur ou le déploiement des réseaux de chaleur, nécessité de mieux faire correspondre les périodes de production et de consommation d'électricité via des solutions de flexibilité nouvelles et accessibles, électrification des processus industriels, injection de biométhane dans nos réseaux de gaz naturel, mise en place de mécanismes de partage et de communautés d'énergie, etc.

Plan industriel 2024-2038

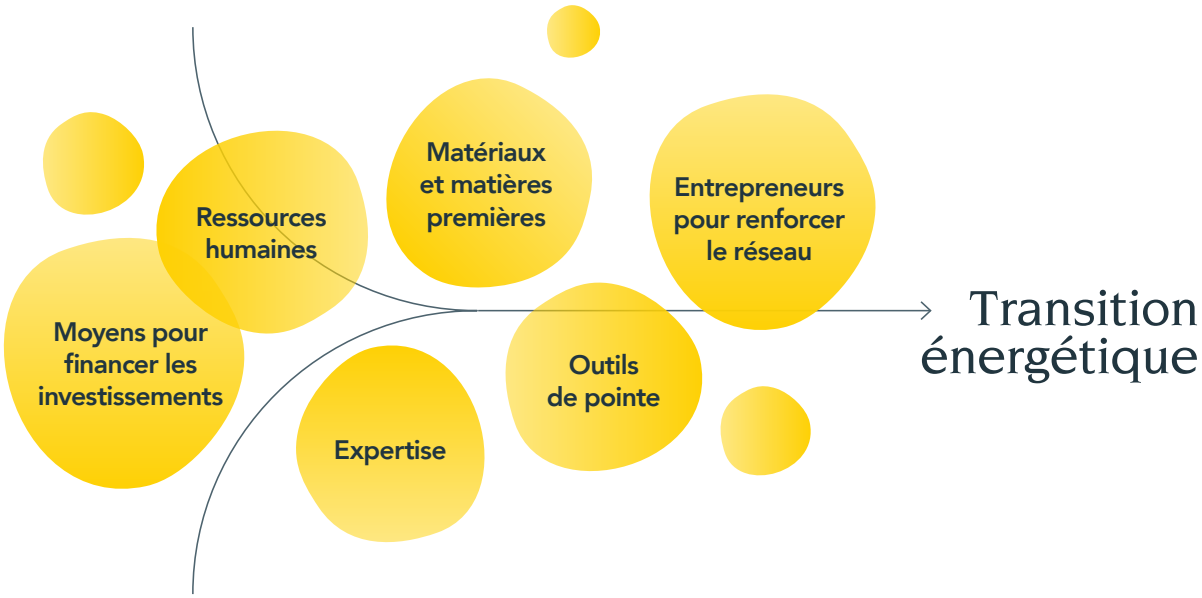

Plan stratégique

Ce plan industriel et ce plan stratégique constituent la boussole d'ORES, son ambition ultime afin d'être un rouage essentiel et positif de la transition énergétique en Région wallonne. Pour réussir ce trajet complexe et de longue haleine, **des moyens d'une ampleur inédite sont nécessaires :** des moyens pour financer les investissements, des ressources humaines, des matériaux et des matières premières, des entrepreneurs pour concrétiser les renforcements du réseau, etc. De l'expertise et des outils de pointe seront également nécessaires pour exploiter au mieux les données, optimiser les capacités du réseau et soutenir les nouveaux modèles de marché.

À l'heure où nos sociétés viennent de traverser une crise sanitaire et une crise économique de grande ampleur, la compétition pour obtenir ces ressources est intense, particulièrement pour celles liées à la transition énergétique, qui concerne l'ensemble des pays du globe.

ORES devra faire preuve d'ingéniosité et d'efficience, agir de manière collective, nouer des partenariats pour obtenir et sécuriser les moyens nécessaires à l'atteinte de son plan industriel. Ce plan sera déployé à un rythme qui devra tenir compte des ressources disponibles, des décisions du régulateur relatives aux tarifs et des évolutions du cadre légal et régulatoire applicable à ORES.



Face à ces incertitudes, qui peuvent se transformer en contraintes ou en opportunités, ORES se fixe un double objectif, une double responsabilité. Premièrement, **tout mettre en œuvre pour réaliser ce plan industriel ambitieux,** en toutes circonstances, et faire preuve d'audace et de créativité face aux difficultés qui ne manqueront pas de survenir. Deuxièmement, **communiquer régulièrement et en toute transparence sur l'état d'avancement de ce plan vers les parties prenantes,** mettre en avant les objectifs atteints par ORES mais également les retards ou difficultés éventuelles. Dans un objectif de transparence, et afin d'identifier ensemble les solutions à mettre en œuvre pour surmonter ces obstacles, au bénéfice de la transition énergétique et de la collectivité.

La transition énergétique est en effet un défi collectif qui implique toutes les forces vives de la Région wallonne et qu'ORES ne pourra réussir seule. Déjà aujourd'hui, nous faisons face à des difficultés pour recruter les talents dont nous avons besoin pour mener à bien notre plan industriel et pour trouver des formateurs pour mettre à jour les connaissances et expertises de nos collaborateurs. Les marchés publics pour obtenir les entrepreneurs nécessaires à nos ambitions et les équipements à déployer sur le réseau sont de plus en plus compliqués à mener et nous n'obtenons pas toujours ni les quantités ni les prix souhaités, même quand nous nous associons avec l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution belges. À cela s'ajoute un cadre réglementaire qui peut être très instable, nous imposant de faire marche arrière sur certains projets ou à l'inverse de déployer dans des temps trop courts des mécanismes complexes. Et créant parfois de l'incompréhension ou des frustrations chez nos clients ou avec les acteurs de marché.

L'enjeu est trop grand pour être fataliste face à ces contraintes et ces difficultés. Mais nous ne pouvons ni les ignorer ni les passer sous silence. La qualité de la collaboration entre l'ensemble des acteurs concernés par la transition énergétique, en premier lieu les autorités politiques et le régulateur wallon de l'énergie, doit être à la hauteur des enjeux. Il faudra de l'écoute, de la transparence, de la confiance, de l'entraide, un cadre clair et des objectifs communs pour réussir ce défi de la transition énergétique qui est au moins aussi enthousiasmant qu'il sera complexe.

2025 État des lieux

2025 marque la première année de la période tarifaire 2025-2029. ORES dispose donc d'une vue à cinq ans sur les moyens dont elle dispose et a notamment pu accélérer ses investissements par rapport aux années précédentes.



Néanmoins, il convient d'analyser de manière régulière si ces moyens restent à la hauteur des enjeux de la transition énergétique en Région wallonne, qui montre des signes indéniables d'accélération, que ce soit en ce qui concerne les besoins en basse tension (notamment en termes de bornes de recharge électrique) ou les besoins plus industriels (électrification des processus industriels, parcs de bornes de recharge rapide, stockage, centres de données...). Tout cela dans un contexte de hausse des coûts, par exemple en ce qui concerne les matériaux et les entrepreneurs.

Ce suivi est effectué de manière continue et des discussions seront entamées au plus tôt avec le régulateur s'il s'avère nécessaire de rediscuter de l'enveloppe tarifaire.

2026 État des lieux

Pour répondre aux défis liés à l'accélération de la transition énergétique et faire face aux différentes ruptures présentées en introduction de ce plan stratégique, ORES a engagé un programme d'investissement conséquent fondé, notamment, sur le projet de plan d'adaptation du réseau électrique 2027-2031.

Ce plan a été partagé avec les parties prenantes de l'entreprise en avril, soumis à une consultation publique en mai et déposé pour approbation auprès de la CWaPE en septembre 2026. Les retours des parties prenantes recueillis dans ce cadre témoignent d'un large soutien aux orientations proposées : plusieurs fédérations professionnelles et entreprises ont en effet souligné tant la pertinence des hypothèses d'électrification que la nécessité des investissements envisagés afin d'accompagner l'évolution des besoins énergétiques.

Si l'augmentation des investissements s'est déjà matérialisée au cours des dernières années, les besoins identifiés indiquent que cette dynamique devra se poursuivre et s'intensifier dans la durée.

Montants nets du programme d'investissement dans les réseaux de distribution d'électricité

tels que présentés dans le plan d'adaptation soumis à la CWaPE en septembre 2026 (**en k€**).

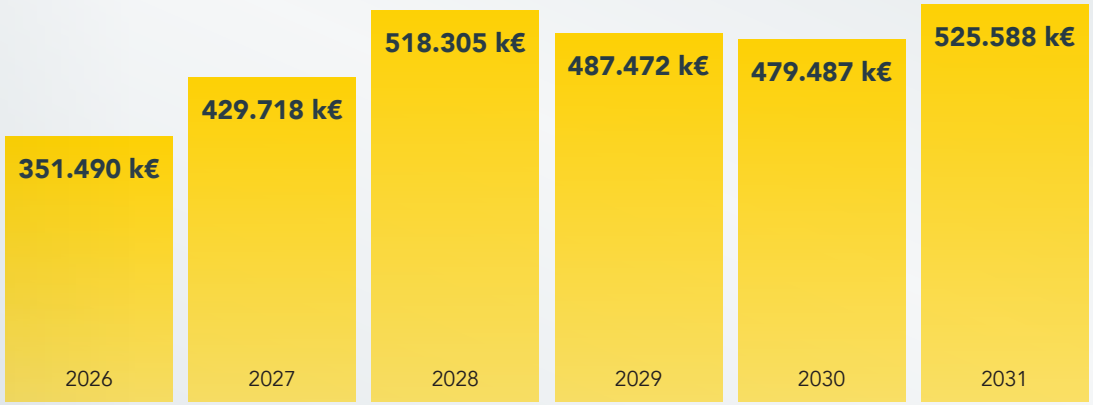

ORES a également défini un plan d'investissement pour son réseau de distribution du gaz. Compte tenu du fait que la Wallonie doit encore préciser sa stratégie inter-vectorielle et le rôle futur des différents vecteurs énergétiques, en particulier pour répondre au défi de la décarbonation du chauffage, ORES a adopté une approche prudente. Le programme d'investissement retenu vise à maintenir une infrastructure sûre et fiable dans l'attente d'un cadre stratégique plus clair.

Il convient également de souligner que les orientations qui seront retenues pour l'avenir du gaz auront un impact direct sur les besoins d'investissement dans les réseaux électriques. À mesure que les trajectoires de décarbonation se concrétisent, l'électricité est en effet appelée à jouer un rôle croissant en tant qu'alternative aux usages aujourd'hui couverts par les énergies fossiles. Les décisions qui seront prises en matière de politique gazière conditionneront donc, dans une large mesure, l'ampleur et le calendrier des investissements à réaliser dans les réseaux électriques. Dans cette perspective, les orientations actuellement envisagées au niveau fédéral, qui maintiennent un rôle pour le gaz naturel au moins jusqu'en 2040, offrent l'opportunité de capitaliser sur les infrastructures existantes afin d'accompagner la transition de manière progressive. Une telle approche permettrait de lisser dans le temps les investissements nécessaires dans les réseaux électriques, en particulier pour les usages liés au chauffage, tout en garantissant un niveau de service compatible avec les fortes variations saisonnières de la demande énergétique. ORES participe dès lors activement aux réflexions menées par les autorités publiques et plaide pour l'adoption d'une trajectoire claire pour le gaz naturel, cohérente avec le rythme de développement et de modernisation des réseaux électriques de distribution et de transport.

Montants nets du programme d'investissement dans les réseaux de distribution de gaz

tels que présentés dans le plan d'adaptation soumis à la CWaPE en juin 2026 (**en k€**).

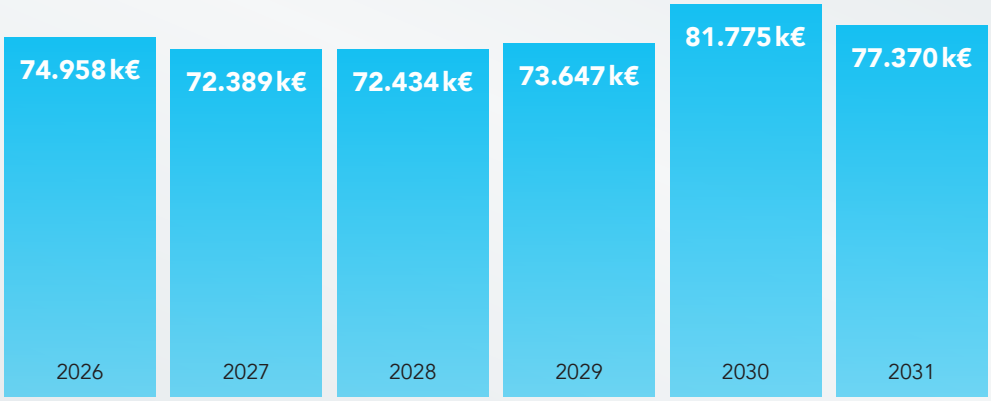

Pour financer ses missions de service public et couvrir les programmes d'investissements dans les réseaux, ORES dispose d'un revenu autorisé fixé par la CWaPE. Ce revenu détermine le niveau de ressources financières que le gestionnaire de réseau est autorisé à récupérer au travers des tarifs de distribution payés par les utilisateurs du réseau.

En 2026, ORES a engagé des discussions intensives avec la CWaPE concernant le niveau du revenu autorisé applicable à la période tarifaire en cours (2025-2029). Cette démarche, qui a débouché sur une demande formelle de révision à la hausse de ce revenu, s'appuie sur le constat que plusieurs évolutions et ruptures significatives, intervenues ou fortement accélérées depuis la définition du

cadre tarifaire actuel, ont modifié les conditions d'exercice des missions du gestionnaire de réseau ainsi que les besoins d'investissement associés. Les échanges portent dès lors sur l'adéquation des moyens disponibles au regard des enjeux identifiés pour les années 2027 à 2029.

ORES participe également aux travaux initiés par la CWaPE relatifs à la période tarifaire suivante. Cette anticipation apparaît nécessaire compte tenu des horizons de planification associés aux investissements de réseau, dont les cycles de préparation, de réalisation et de mise en service s'inscrivent sur plusieurs années. Elle vise à favoriser une visibilité accrue sur les conditions de financement des besoins d'investissement au-delà de 2029. Pour nourrir ces échanges, ORES peut notamment s'appuyer sur ses plans d'adaptation des réseaux d'électricité et de gaz, dont les perspectives s'étendent bien au-delà de l'horizon de la période tarifaire actuelle.

Une trajectoire d'investissement durablement orientée à la hausse

Tous domaines confondus, les investissements nets d'ORES ont fortement progressé ces dernières années, passant de 234 millions d'euros en 2021 à 478 millions d'euros en 2026. Cette évolution va se poursuivre, avec des investissements annuels qui dépasseraient 600 millions d'euros à partir de 2028 et progresseraient encore au-delà de 700 millions d'euros à partir de 2033. Ces projections confirment que les besoins d'investissement associés à la transition énergétique, à la résilience des infrastructures et au maintien de la qualité de service s'inscrivent dans la durée. Ils appellent dès lors une vision de long terme et un cadre de financement offrant une visibilité suffisante pour planifier, préparer et réaliser des programmes dont les cycles de mise en œuvre s'étendent sur de longues périodes.

Investissements nets (électricité et gaz) en millions d'euros

données prévisionnelles sur la base des revenus autorisés déposés à la CWPE pour révision fin avril 2026

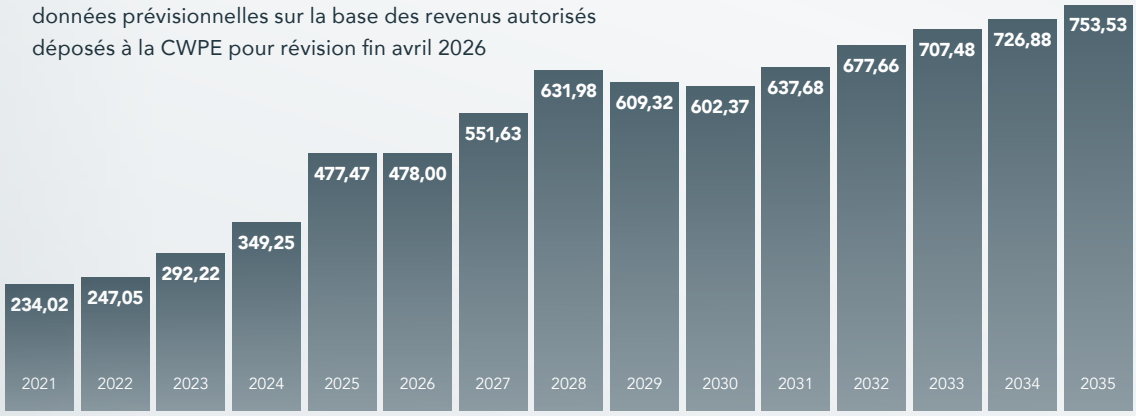

Enfin, ORES a mené des échanges avec son actionnariat, les communes wallonnes et les IPF associées, afin d'examiner les différentes options susceptibles d'accompagner le financement des investissements requis par la transition énergétique. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'anticipation et de gestion prudente des besoins financiers futurs. Elle reflète la volonté conjointe d'ORES et de ses actionnaires de préserver la solidité financière de l'entreprise tout en assurant sa capacité à mener les investissements nécessaires à la modernisation et à l'adaptation des réseaux.

Durant la première quinzaine du mois d'octobre, les Conseils d'Administration d'ORES et de NEOWAL – la structure de coordination des intérêts des actionnaires d'ORES – ont approuvé une convention d'associés qui garantit le niveau de fonds propres nécessaires aux investissements de l'entreprise sur la période 2027-2035.

www.ores.be

Service clientèle	078 15 78 01
Service dépannage	078 78 78 00
Odeur de gaz	0800 87 087

ORES Assets

Association intercommunale
coopérative à responsabilité limitée

Avenue Jean Mermoz, 14
6041 Gosselies
TVA BE 0543.696.579
RPM Charleroi

ORES

Éditeur responsable : Annabel Vanbéver, Avenue Jean Mermoz, 14 – 6041 Gosselies / Octobre 2026 — Création : StudioTokyo.be

I. INVESTISSEMENTS

PLAN STRATEGIQUE 2027-2031

Programme d'investissement ELECTRICITE

Vision consolidée ORES Assets

Le programme d'investissement 2027-2031 décrit ci-après a été approuvé par le Conseil d'administration du 15.04.2026 et a été transmis par voie électronique au Régulateur régional (CWaPE) en septembre 2026 (version définitive).

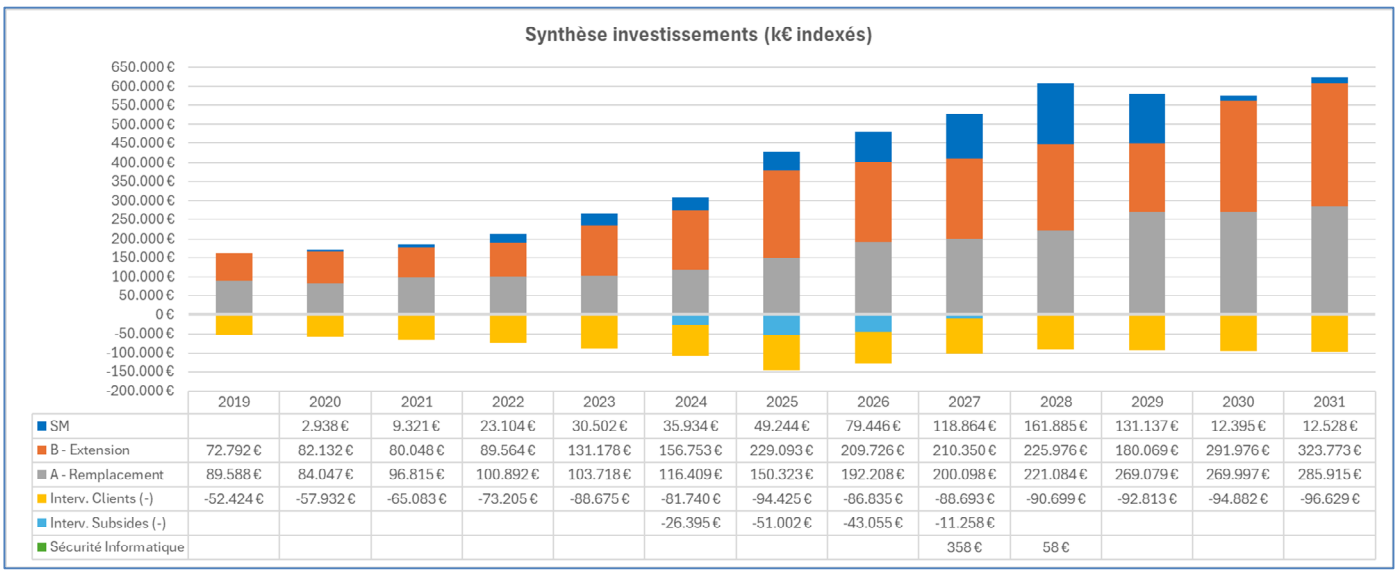

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SM		2.938 €	9.321 €	23.104 €	30.502 €	35.934 €	49.244 €	79.446 €	118.864 €	161.885 €	131.137 €	12.395 €	12.528 €
B - Extension	72.792 €	82.132 €	80.048 €	89.564 €	131.178 €	156.753 €	229.093 €	209.726 €	210.350 €	225.976 €	180.069 €	291.976 €	323.773 €
A - Remplacement	89.588 €	84.047 €	96.815 €	100.892 €	103.718 €	116.409 €	150.323 €	192.208 €	200.098 €	221.084 €	269.079 €	269.997 €	285.915 €
Interv. Clients (-)	-52.424 €	-57.932 €	-65.083 €	-73.205 €	-88.675 €	-81.740 €	-94.425 €	-86.835 €	-88.693 €	-90.699 €	-92.813 €	-94.882 €	-96.629 €
Interv. Subsides (-)						-26.395 €	-51.002 €	-43.055 €	-11.258 €				
Sécurité Informatique									358 €	58 €			

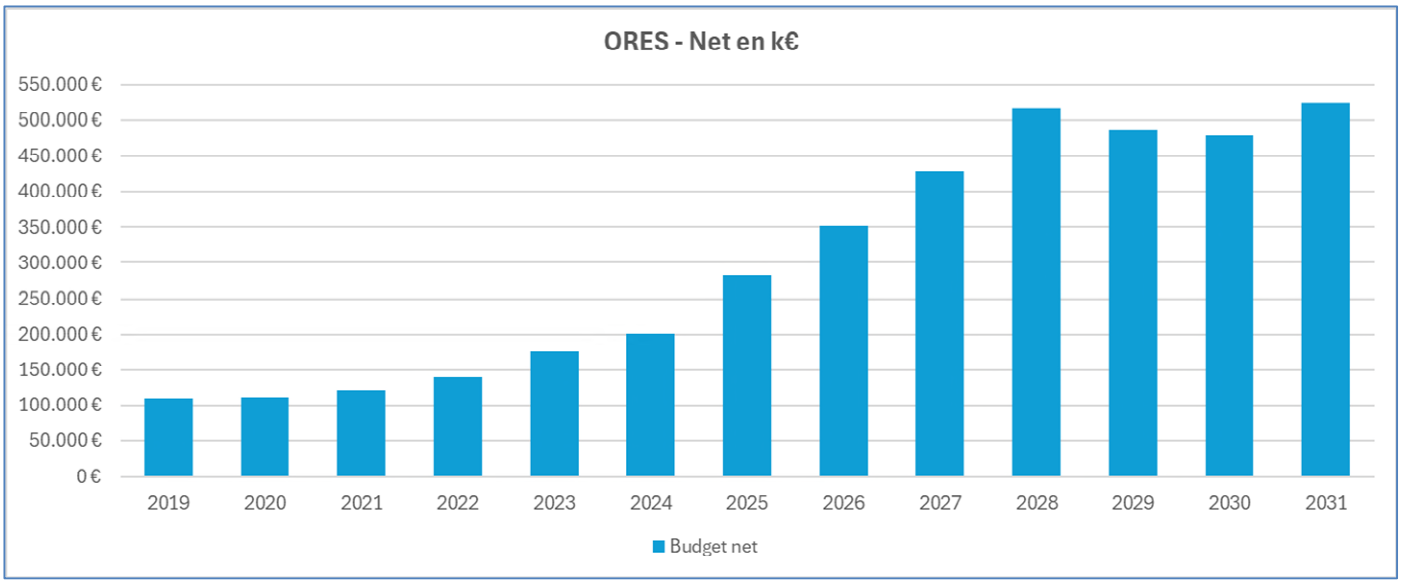

Point d'attention :

La transition énergétique est passée du concept un peu flou à une réalité bien tangible. Trois nouveaux paradigmes, se chauffer autrement, se mouvoir autrement et produire autrement, impliquent une recalibration de nos investissements. Cette recalibration ne joue pas exclusivement sur l'accélération des investissements à réaliser (mouvement qui était déjà marqué dans les plans d'adaptation précédents) mais également sur le ciblage plus précis des actions à entreprendre. Nous devons aussi travailler sur la flexibilisation des usages (en termes de consommation, production ou stockage) qui doit permettre d'amortir la vitesse des changements mais qui apporte aussi une part d'incertitude sur nos hypothèses.

Les hypothèses d'évolution sur le moyen et le long terme sont sujettes à de régulières mises à jour. Celles utilisées dans le cadre du présent plan d'adaptation sont le résultat de notre meilleure connaissance à ce jour. Nos principales hypothèses d'évolution des charges ont fait l'objet d'une harmonisation avec nos collègues du réseau de transport et des autres Gestionnaires de réseaux de distribution et en particulier avec l'Energy Scenario, présenté par ELIA et Fluxys le 5 février 2026.

Les analyses réalisées sur les projets engagés en 2025 confirment l'augmentation des coûts pressentie : le dépassement cumulé des budgets est estimé à 521 M€ sur la période 2025-2029. Ces éléments ont été présentés de manière détaillée à la CWaPE en mars 2026.
Dans ces conditions, la réalisation du présent plan d'adaptation est conditionnée à une revue du revenu autorisé. Cette révision doit, en premier lieu, permettre d'intégrer l'augmentation de 521 M€ des investissements programmés sur la période concernée. Elle doit, en outre, créer les conditions nécessaires au déploiement par ORES d'initiatives complémentaires indispensables, tant en charges d'exploitation qu'en investissements. Ces initiatives concernent notamment, à titre d'exemple, le pilotage avancé du réseau et la gestion des ressources énergétiques décentralisées (DERMS), l'évolution des outils de gestion de la relation client pour les segments professionnels (CRM B2B), ainsi que le renforcement des dispositifs de cybersécurité. À défaut, une part significative de la portée et de l'impact attendus de ces investissements serait inévitablement réduite. Une demande formelle de revue du revenu autorisé portant sur ces différents éléments a été introduite auprès de la CWaPE fin avril 2026.

Ambitions :

Tout en continuant à raccorder les nouveaux clients et accorder leur augmentation de puissance, les ambitions d'ORES sont :

- ✓ Assurer la disponibilité et fiabilité du réseau, et améliorer sa résilience
- ✓ Soutenir la transition énergétique et l'électrification de la société :
  - o renforcement ciblé de la capacité du réseau afin d'éviter ou de limiter les congestions
  - o 'smartisation' des réseaux et des compteurs
  - o optimisation des volumes d'énergie produite par Production Décentralisée Electrique (PDE)
- ✓ Répondre aux obligations légales et régulatoires :
  - o assurer la sécurité de nos collaborateurs et clients, et respecter les différentes impositions légales.
  - o gérer correctement la pyramide d'âge (vétusté des équipements).

Par ailleurs, ORES suit attentivement l'atteinte des objectifs liés aux subsides octroyés dans le cadre du Plan de Relance Wallon, en respectant les exigences légales des AGW actuellement en vigueur :

- ✓ RePower EU 2023
  a) Accélération du déploiement de compteurs communicants : ~180.000 compteurs supplémentaires posés entre 2024 et 2026

✓ Plan de Relance Wallon 2023

a. Développement IT - Projet Smart Grid : l'investissement subventionné s'élève à 5.6M€.

✓ Plan de Relance Wallon 2024

a) Renforcement des réseaux haute tension: 296.000 m de pose HTS entre 2024 et 2027.

Montants annuels subsidiés :

	2024	2025	2026	2027	Total
PRW 2023					
Projet Smart Grid	2.058.585 €	2.204.648 €	1.384.830 €		5.648.064 €
PRW 2024					
Câbles moyenne tension	10.239.794 €	19.054.010 €	22.540.350 €	11.257.734 €	63.091.889 €
REPowerEU 2023					
Compteurs communicants	4.788.928 €	31.947.789 €	20.514.821 €		57.251.538 €
Total	**17.087.307 €**	**53.206.447 €**	**44.440.002 €**	**11.257.734 €**	**125.991.490 €**

Programme d'investissement 2027-2031 - Répartition des investissements :

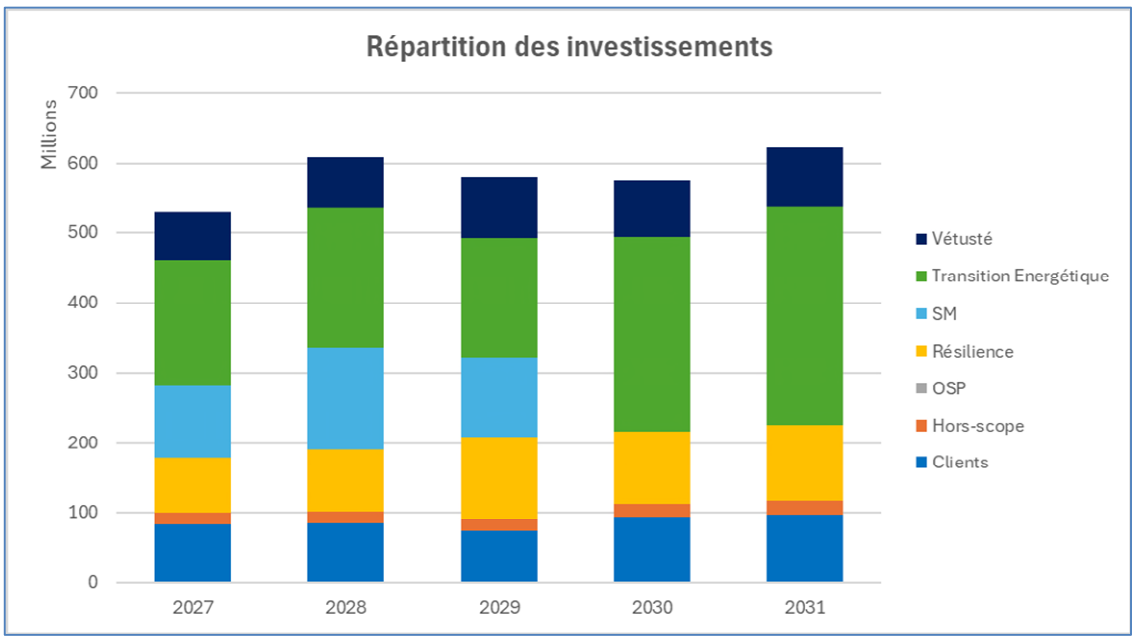

Compteurs à budget (hors compteurs communicants) :

Il n'y a plus de compteurs à carte depuis fin 2025.

Compteurs communicants :

ORES a démarré le déploiement de compteurs communicants en électricité le 1er janvier 2020 et a posé, courant 2026, le 500.000ème compteur sur son réseau.

Toutes les activités quotidiennes d'ORES sont converties par l'installation, non plus de compteurs électromécaniques, mais bien de compteurs communicants, et ce depuis le début de l'année 2022.

Le parlement wallon a adopté une version révisée du décret relatif à la distribution d'électricité qui prévoit l'obligation pour les GRD wallons d'un déploiement complet des compteurs communicants pour le 31 décembre 2029, soit ~1.050.000 compteurs à convertir sur la période 2026 - 2029. Le rythme

de placement sera consécutivement multiplié par 3 par rapport à la référence de 2025, soit +- 340.000 au pic de 2027.

Le dispositif opérationnel historique n'avait pas la capacité de répondre à cette accélération du rythme. ORES a dès lors décidé de confier le remplacement des compteurs dans les cas « simples » (estimés à ~ 80 % du parc) à la sous-traitance complète et de passer un marché public conjointement avec Resa. Le marché de sous-traitance dédié à l'accélération du déploiement a été attribué à la société momentanée ENZO. L'entrepreneur retenu a établi son plan de travail en vue d'atteindre l'objectif fixé pour 2029. La présente version du plan d'adaptation intègre ces nouveaux éléments issus du plan de déploiement présenté.

Un programme interne a été mis en place spécifiquement pour l'accélération du déploiement avec pour mission de préparer les évolutions nécessaires du dispositif actuel dans le but de garantir l'atteinte de ce nouvel objectif ambitieux : conversion de 100% du parc par des compteurs communicants.

Le nouveau plan de déploiement prévoit pour 2026 la pose de plus de 200.000 compteurs communicants en électricité.

Raccordements flexibles

Intégration progressive du nouveau décret sur les raccordements flexibles pour permettre de réconcilier l'accélération de la transition énergétique et les contraintes de planning d'un réinvestissement massif dans les réseaux.

Le cadre réglementaire a évolué pour définir les conditions de recours aux raccordements flexibles dans les zones où la capacité du réseau est limitée, ainsi que les règles de conversion en raccordement ferme ou, le cas échéant, de maintien en régime flexible permanent, notamment pour les installations de stockage.

En parallèle, des modèles de contrats-cadres et de conventions spécifiques sont élaborés et soumis à l'approbation de la CWaPE, précisant les limites de puissance, les profils contractuels, les modalités d'activation et les mécanismes de compensation en cas de dépassement de seuils.

Sur le plan opérationnel, les gestionnaires de réseau développent les outils nécessaires au pilotage et au suivi des raccordements flexibles, notamment via des systèmes de gestion des ressources distribuées (DERMS), permettant une planification à court terme et l'envoi de consignes en J-1. Les fonctionnalités essentielles sont attendues pour fin 2027. Ces dispositifs sont complétés par des phases pilotes et des démarches de concertation avec les parties prenantes, visant à sécuriser l'intégration progressive des contrats de raccordement flexible dans les processus de raccordement et de gestion des congestions.

Travaux clients

- Raccordements de nouveaux clients
    - Résidentiels/Industriels
    - Zonings (ADT) et lotissements
- Volume annuel estimé de travaux
    - ~100 équipements cabine
    - ~60 km de réseau HT
    - ~290 km de réseau BT
    - ~8.500 raccordements BT

Travaux stratégiques

- Remplacement ou rénovation par an d'environ:

    - 400 [2031] cabines HT/BT (remplacement du matériel ouvert, mise en conformité RGIE, Magnéfix, etc.)
    - 340 km [2025] à 600 km [2031] km de réseau HT
    - 200 [2025] à 400 [2031] km de réseau BT
    - 130 [2031] cellules poste ELIA-ORES
    - 100 km [2025] à 180 km [2031] entretien du réseau HT aérien
- Assainissement BT
    - Remplacement des lignes et poteaux vétustes
- Assainissement HT
    - Remplacement des lignes en Cuivre nu
    - Révision lignes aériennes > 25 ans
    - Remplacement poteaux vétustes
    - Enfouissement de lignes
- Assainissement Cabines HT/BT – Contraintes légales
- Renforcement des moyens telecom
    - ~2.500/an équipements Télécom (modems GPRS inclus) jusque 2027
    - 150 km/an de gaine fibre optique
    - 20 km/an de câbles 14Q

<u>Travaux postes en parallèle avec ELIA</u>

Ces travaux ont pour but de :

- restructurer le réseau et pour ORES de gagner en flexibilité ;
- rénover les équipements (cellules vétustes [matériel ouvert]) ;
- harmoniser la tension dans certaines parties du réseau encore desservies en 6kV.

Poste	Commentaires	investissement ORES
PO LIXHE		2026
PO ABEE SCRY	Remplacement cabine	2030
PO AMEL	Remplacement cabine	2029
PO BAULERS	Remplacement cabine	2029
PO CHAMPION	Seconde cabine	2030
PO CHASSART	Seconde cabine	2031
PO DEUX ACRE	Remplacement cabine	2030
PO ELOUGES	Seconde cabine	2031
PO EUPEN A	Remplacement cabine	2030
PO FOSSE VIL	Remplacement cabine	2031
PO GEMBLOUX	Seconde cabine	2031
PO GHISLENGHIEN	Nouvelle cabine	2030
PO HERBAIMON	Remplacement cabine	2027
PO HOVES	Remplacement cabine	2030
PO JODOIGNE	Remplacement cabine	2029
PO JUMET	Seconde cabine	2031
PO MAISIERES	Remplacement cabine	2030
PO MARCH FAM	Remplacement cabine	2030
PO MARQUAIN	Seconde cabine	2029
PO MONS	Remplacement cabine	2031
PO NAMUR	Seconde cabine	2030
PO PEPINSTER	Remplacement cabine	2030
PO PLENESSES	Remplacement cabine	2030
PO QUEVAUCAM	Seconde cabine	2031
PO ST SERVAI	Remplacement cabine	2030
PO STEMBER15	Remplacement cabine	2030
PO TOURNAI15	Remplacement cabine	2031
PO VIL HAINE	Seconde cabine	2030
PO VIL SEMOI	Remplacement cabine	2030
PO VILLEROT	Remplacement cabine	2031
PO WAYS	Remplacement cabine	2031

Evolution vers les réseaux « intelligents » :

- Déploiement des compteurs

Outre l'intérêt des compteurs digitaux et communiquant dans l'évolution du marché de l'énergie et de la flexibilité, ceux-ci sont également autant de capteurs sur le réseau qui permettent une meilleure observabilité du réseau basse tension. Cette observabilité conduit à une meilleure connaissance de l'état du réseau en termes de congestion et, partant, nous permet de mieux anticiper et cibler les investissements. En d'autres termes, les compteurs communicants apportent un gain sur le ciblage des investissements mais ne permettent pas une diminution des volumes d'investissements nécessaires. Une campagne de mesures permanentes a été lancée courant 2023 afin de cartographier au mieux les zones actuelles où le réseau montre un risque de congestion important.

- Programme Marchés

Nous avons regroupé au sein du programme marchés tous les projets liés aux données de comptages et à l'évolution des Marchés de l'énergie. S'y retrouvent, entre autres, les projets liés au tarifs 2026, au supplier split, et à la flexibilité de marché.

- Programme Client

Le programme client regroupe les projets liés aux interactions clients. La gestion des parcours clients dans un contexte de congestion généralisé et de profilage des besoins et des nouveaux contrats exigent de revoir les outils et les processus. C'est pourquoi nous avons introduit dans notre roadmap un trajet de CRM, intégré à nos applicatifs existants (EAM/ERP) pour rendre aux clients le niveau de service attendus.

- Programme Smart Grid

Le programme Smart Grid (SG), a pour objectif principal de mettre en œuvre les solutions pour faire face aux défis ORES induits par la transition énergétique.

Le développement des énergies renouvelables intermittentes et décentralisées (Eolien, PV), l'électrification des usages (véhicules électriques, pompes à chaleur, …) et le renforcement de certains marchés (flexibilité, etc.) vont profondément impacter la manière dont le réseau doit évoluer et être géré (investissement, gestion dynamique des flux d'énergie, coordination entre acteurs de marchés, …).

Ces modifications nécessitent la mise en place progressive de nouveaux outils/processus/compétences chez Ores dont une partie sera mise en place au travers de projet du programme SG.
Quelques projets :

1) SmartGrid – Projet Vectorisation des plans
2) Smart Grid GIS d'entreprise
3) Smart Grid ADMS/DERMS
4) Digital Twin – un socle de données complet qui met en relation toutes les informations disponibles des réseaux :
    i. Les données descriptives de la structure des réseaux et des assets historisées
    ii. Les données relatives aux flux d'énergies et de puissance transitant sur les réseaux
    iii. Les données de consommation et d'injection, les données de 'power quality'

    L'ensemble de ces données combinées d'autres sources d'information (météo par exemple) permettent de développer des modèles mathématiques qui permettent de mieux « connaitre » les réseaux existants, l'utilisation qu'en font les URD et de définir les optimisations ou investissements à consentir sur le réseau.

5) Smart Grid Anacconda – la mise en place de nouveaux processus et d'une solution innovante basée sur la technologie IA exploitant les données des compteurs communicants pour répondre à deux objectifs :
    i. Enrichissement des données du réseau basse tension
    ii. Proposition de rééquilibrage de phase
6) COSMOS (Consolidation of Orientation Studies For MOdernization of LV System) : le projet Cosmos assure la coordination des interventions en cas d'anomalies de tension susceptibles notamment de déclencher la mise en sécurité des onduleurs chez les clients équipés de panneaux photovoltaïques.

- Réseau de télécommunication : poursuite de la consolidation d'un réseau de télécommunication propre à ORES.

PLAN STRATEGIQUE 2027-2031

Programme d'investissement GAZ
Vision consolidée ORES Assets

Le programme d'investissement 2027-2031 décrit ci-après a été approuvé par le Conseil d'administration du 18.03.2026 et a été transmis par voie électronique au Régulateur régional (CWaPE) le 12.06.2026 (version définitive).

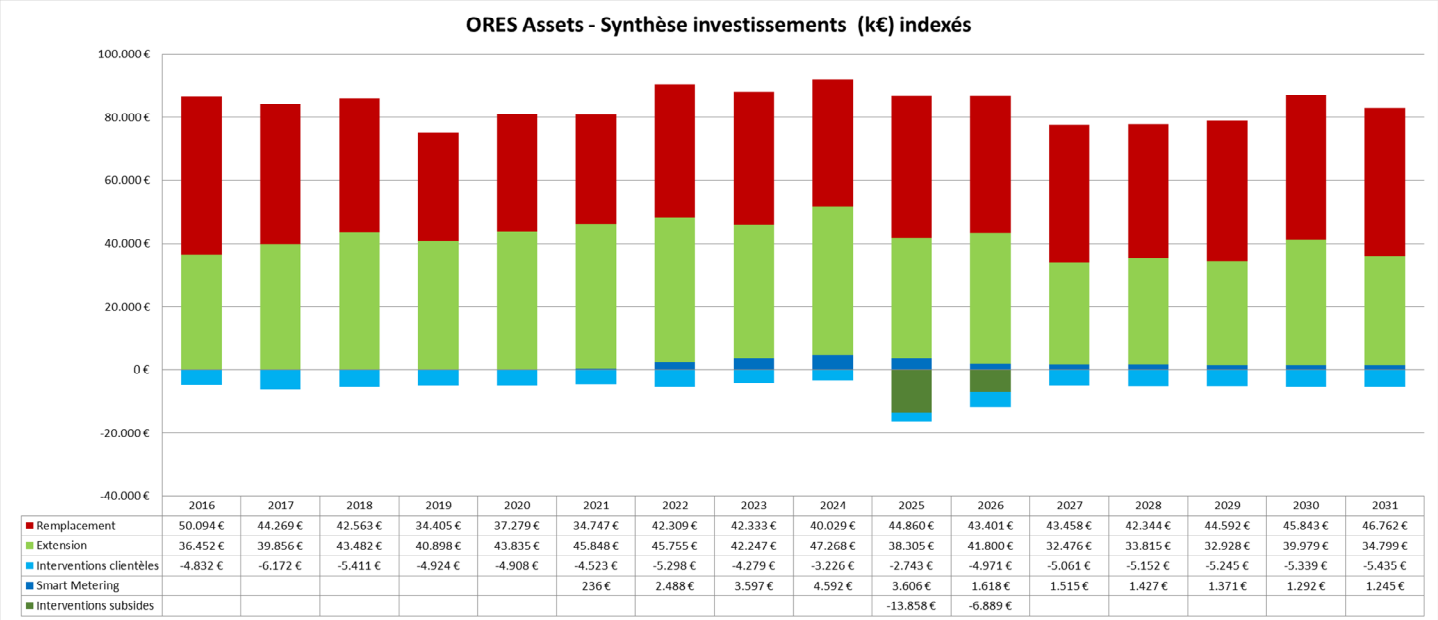

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Remplacement	50.094 €	44.269 €	42.563 €	34.405 €	37.279 €	34.747 €	42.309 €	42.333 €	40.029 €	44.860 €	43.401 €	43.458 €	42.344 €	44.592 €	45.843 €	46.762 €
Extension	36.452 €	39.856 €	43.482 €	40.898 €	43.835 €	45.848 €	45.755 €	42.247 €	47.268 €	38.305 €	41.800 €	32.476 €	33.815 €	32.928 €	39.979 €	34.799 €
Interventions clientèles	-4.832 €	-6.172 €	-5.411 €	-4.924 €	-4.908 €	-4.523 €	-5.298 €	-4.279 €	-3.226 €	-2.743 €	-4.971 €	-5.061 €	-5.152 €	-5.245 €	-5.339 €	-5.435 €
Smart Metering						236 €	2.488 €	3.597 €	4.592 €	3.606 €	1.618 €	1.515 €	1.427 €	1.371 €	1.292 €	1.245 €
Interventions subsides										-13.858 €	-6.889 €					

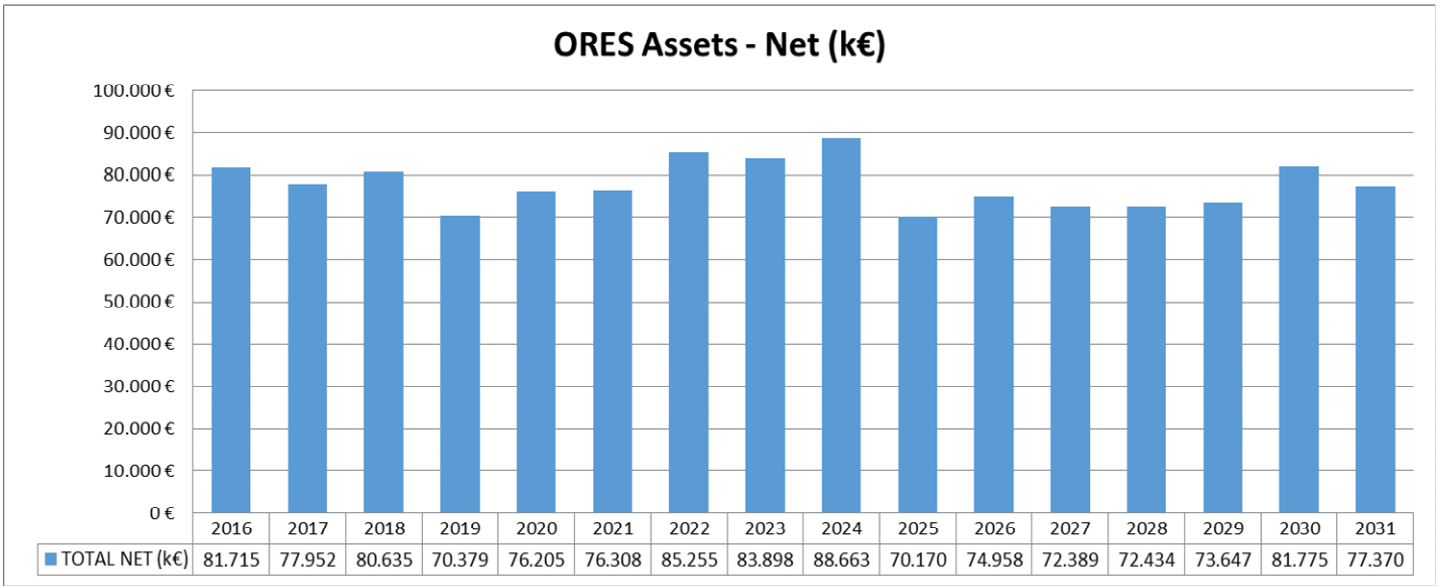

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
TOTAL NET (k€)	81.715	77.952	80.635	70.379	76.205	76.308	85.255	83.898	88.663	70.170	74.958	72.389	72.434	73.647	81.775	77.370

Points d'attention :

- En 2025, ORES a réalisé près de 100,6 % des investissements prévus, un résultat qui s'explique par la convergence de plusieurs tendances, dont notamment :
    - l'ajustement et réévaluation des prix unitaires intégrés dans le Plan d'Adaptation 2026-2030.
    - les volumes de pose de canalisations en moyenne pression se sont révélés supérieurs aux prévisions.
    - L'accélération de plusieurs projets structurants bénéficiant de subsides afin de sécuriser les délais de réalisation.
- La tendance observée ces dernières années se confirme : diminution de la consommation de gaz, du nombre de branchements et de nouveaux compteurs. Cette tendance devrait se confirmer en 2026 avec les événements géopolitiques au Moyen-Orient.
- Malgré la baisse globale de consommation, tous les besoins en renforcements locaux n'ont pas totalement disparu. Des interventions ont ainsi été menées pour accompagner des extensions résidentielles, faire face à des augmentations ponctuelles de consommation ou encore remplacer des tronçons vétustes.
- L'année 2025 marque la conclusion du programme de remplacement des compteurs à budget. Ce programme visait à substituer l'ensemble des compteurs à budget par des compteurs communicants.

- Dans ce contexte, face à l'incertitude concernant (1) l'évolution des volumes consommés en gaz, (2) les prix fortement volatils en raison des incertitudes géopolitiques, et (3) l'absence de vision suffisamment précise au niveau politique et réglementaire en Région wallonne, ORES adopte une approche prudente en termes d'investissements dans ses réseaux. Le programme d'investissement proposé repose sur une approche prudente visant à :
    - répondre à nos obligations légales (ex: déplacements, remplacement de compteurs) ;
    - finaliser les projets structurant d'envergure déjà engagés jusqu'à présent (MPB);
    - prioritiser la réalisation des projets (subsidiés) en support au développement de la filière biométhane ;
    - continuer la mise en œuvre de politiques d'assainissement d'équipements vétustes en ligne avec les quantités réalisées historiquement.
- Ce plan d'investissements prévoit un dépassement global de 38 M€ sur la période 2025-2029 par rapport au plan d'adaptation 25-29.

- ORES investit dans son réseau (cabines) pour le raccordement de projets dans la filière biométhane. Ces projets sont subsidiés et permettent sans attendre le développement de projets concrets de cette filière.
    - La construction de la cabine d'injection de biométhane Iscal Sugar a été initiée en 2025, la mise en service étant prévue cette année (capacité maximale 1.300 m^3(n)/h).
    - Le projet « Biométhanivelles » sera réalisé en 2027.
    - Plusieurs autres projets sont à l'étude.

⇒ Des projets qui favoriseront à terme l'injection de biométhane sur les réseaux de gaz naturel ORES sont aussi planifiés et sont subsidiés (Plan de Relance Wallon 2023-2024) :

- réalisation de bouclage afin d'augmenter la capacité d'accueil ;
- construction et placement de cabines d'injection de biométhane.
- réalisation de bouclage afin d'augmenter la capacité d'accueil ;
- construction et placement de cabines d'injection de biométhane.
- Cependant, le niveau d'activité actuellement observé chez les développeurs de projets d'injection est limitée, ce qui laisse planer un doute sur la capacité de certains porteurs de

projets à avancer suffisamment rapidement pour permettre une réalisation des projets avant mi-2027 (fin de la période d'éligibilité des dépenses subsidiables).

- Sur le volet CNG, à la suite de l'essor des véhicules électriques, contribuant aussi à une meilleure efficacité énergétique et une réduction des émissions, il est constaté que les stations de recharge électriques prennent le dessus sur les stations de CNG. Aucun nouveau projet n'est à signaler.
- Le présent plan d'investissement n'intègre pas les éventuelles conclusions qui pourraient être tirées des analyses relatives à l'incident d'alimentation survenu à Mons. Les enseignements qui pourraient en découler, ainsi que leurs implications éventuelles en matière d'investissements fondés sur des critères techniques, feront l'objet d'une intégration ultérieure dans le plan d'adaptation si nécessaire.

Répartition des investissements

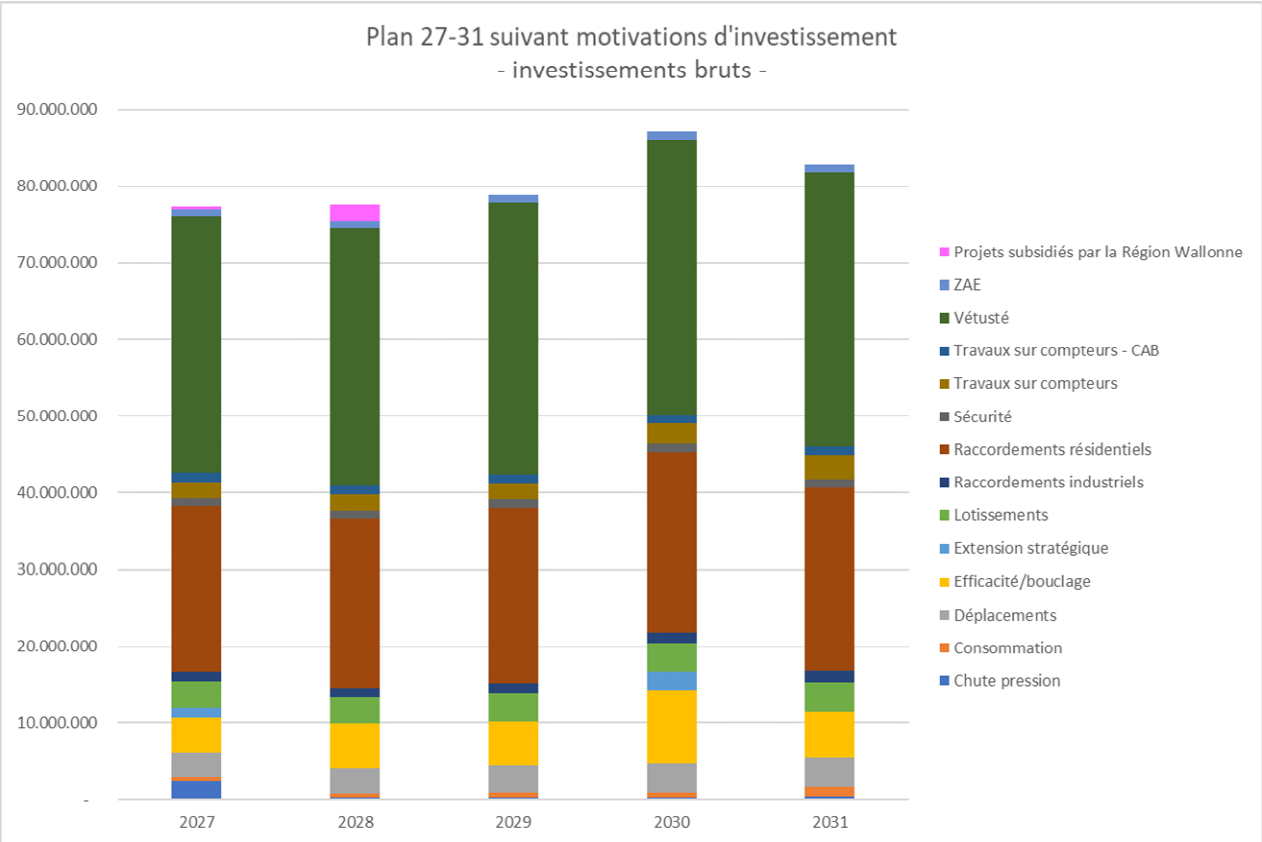

Montants annuels subsidiés :

	2024 - Réalisé	2025 - Réalisé	2026	2027	TOTAL
Subsides PRW 23-24	4.811.257 €	9.047.207 €	7.008.005 €		**20.866.470 €**

(NB : Sous réserve de la confirmation de l'éligibilité des dépenses associées, exprimées sur base des prix unitaires communiqués aux autorités dans le cadre du rapport d'avancement)

- **Compteurs communicants**
  - Remplacement du parc de compteurs actifs (≈ 5.900 compteurs/an sur la période 26-31)

- **Projets orientés Clients**

  Résidentiels / Petits professionnels :
  - Nouveaux branchements : +/- 3.400/an
  - Nouveaux compteurs : +/- 6.300/an

Industriels :

- Cabines clients : estimation de 6 cabines clients /an
- Lotissements, petites extensions et équipements de zonings en partenariat avec les promoteurs : réalisation à la demande et conditionnée par une rentabilité positive
  - estimation moyenne de l'ordre de 14 km/an (BP + MP)

- **<u>Projets stratégiques</u>**

Sécurité d'approvisionnement :

Pas de nouveaux projets majeurs repris dans le plan d'adaptation.

- Finalisation des grands projets structurant en cours :
  - Alimentation de Pecq (retardé notamment en raison du refus d'un premier permis d'urbanisme pour la cabine prévue à Warcoing)
    - Nouvelle station FLUXYS à Escanaffles
    - Pose canalisations MPC
  - Bouclage Chièvre – Lens (finalisation en 2027)
    - Bouclage vers Lens – point faible du réseau
  - Bouclage Escanaffles – Celles (permis d'urbanisme accordé le 19/02/2026)
  - Alimentation de la ZAE de Thines
  - Pose de canalisation dans le cadre de la restructuration du réseau sur Lillois
- Trois projets à plus long terme :
  - Renforcement Bastogne depuis E25
  - Bouclage Fluvius (Braine-l'Alleud/Waterloo)
  - Bouclage Soignies/Braine-Le-Comte (injection biométhane)

Assainissement – BP :

- Poursuite des travaux de remplacement des conduites en fonte, fibrociment et acier mince en tenant compte des synergies avec les autres impétrants et des travaux de voirie. Ces conduites restantes seront remplacées selon les rythmes possibles.

Assainissement – MP :

- Remplacement progressif des conduites PE/MP de première génération
  ð Cible : quelques km/an (Brabant Wallon)

Assainissement – Branchements :

- Renouvellement des branchements pour raison de sécurité : +/- 2.800 branchements/an (essentiellement BP).

II. INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEURS DE PERFORMANCE ELECTRICITE

ELECTRICITE

INDICATEURS DE PERFORMANCE ELECTRICITE

Indicateurs	Unité	Statistiques 2023	Statistiques 2024	Statistiques 2025
Nombre de points de prélèvements actifs - BT	nbre	1.397.592	1.403.135	1.411.657
Nombre de points de prélèvements actifs - MT	nbre	9.258	9.337	9.451
Longueur du réseau BT	km	31.414,00	31.471,00	32.185,00
Longueur du réseau MT	km	21.784,00	21.857,00	22.027,00
Energie distribuée en BT (aux consommateurs finaux)	kWh	4.924.154.174	5.003.411.898	5.232.597.078
Energie distribuée en MT (aux consommateurs finaux)	kWh	4.171.063.125	4.153.947.494	4.145.582.405
Indisponibilité pour coupures planifiées	heures	00:39:42	00:42:20	00:42:01
Indisponibilité suite défaillance MT	heures	00:30:00	00:33:00	00:31:00
Temps moyen d'arrivée sur site en BT/MT (interventions CWaPE uniquement prises en co	heures	00:55:32	00:55:34	00:55:46
Temps moyen d'intervention en BT/MT hors intempéries (interventions CWaPE uniqueme	heures	02:08:24	02:02:47	02:06:40
Délai Raccordement BT (à partir de l'accord du client) Pourcentage des cas où les délais ne sont pas respectés	%	14	12	17

INDICATEURS DE PERFORMANCE GAZ

GAZ

INDICATEURS DE PERFORMANCE GAZ

Nombre de fuites réparées, détectées suite à un appel de tiers.

	Canalisations de distribution			Branchements			Total
	Moyenne pression	Basse pression	Total	Extérieur	Intérieur	Total	général
2023	76	182	258	562	195	757	**1.015**
2024	85	186	271	663	191	854	**1.125**
2025	57	171	228	678	240	918	**1.146**

Nombre de fuites réparées, détectées par recherche systématique de fuite de gaz.

	Canalisations de distribution			Branchements			Total
	Moyenne pression	Basse pression	Total	Extérieur	Intérieur	Total	général
2023	43	31	74	127	6	133	**207**
2024	67	46	113	127	8	135	**248**
2025	54	46	100	146	10	156	**256**

2023

Nombre de fuites réparées dans des canalisations de distribution, scindées en canalisations moyenne et basse pression, relevées par type de matériau.
_Nombre de fuites sur les canalisations de distribution moyenne pression 2023

Type de matériau	Nombre total de fuites	Longueur des canalisations en service (en km)	Nombre de fuites sur canalisations par 100 km
Acier			
Polyéthylène			
Fonte			
PVC			
Total	**119**	**4.026,82**	**2,96**

_Nombre de fuites sur les canalisations de distribution basse pression 2023

Type de matériau	Nombre total de fuites	Longueur des canalisations en service (en km)	Nombre de fuites sur canalisations par 100 km
Fonte grise			
Fonte nodulaire			
Acier			
Fibro-ciment de diamètre < 100 mm			
Fibro-ciment de diamètre > 100 mm			
PVC			
Polyéthylène			
Total	**213**	**6.141,65**	**3,47**

2024

Nombre de fuites réparées dans des canalisations de distribution, scindées en canalisations moyenne et basse pression, relevées par type de matériau.
_Nombre de fuites sur les canalisations de distribution moyenne pression 2024

Type de matériau	Nombre total de fuites	Longueur des canalisations en service (en km)	Nombre de fuites sur canalisations par 100 km
Acier			
Polyéthylène			
Fonte			
PVC			
Total	**152**	**4.051,67**	**3,75**

_Nombre de fuites sur les canalisations de distribution basse pression 2024

Type de matériau	Nombre total de fuites	Longueur des canalisations en service (en km)	Nombre de fuites sur canalisations par 100 km
Fonte grise			
Fonte nodulaire			
Acier			
Fibro-ciment de diamètre < 100 mm			
Fibro-ciment de diamètre > 100 mm			
PVC			
Polyéthylène			
Total	**232**	**6.161,75**	**3,77**

2025

Nombre de fuites réparées dans des canalisations de distribution, scindées en canalisations moyenne et basse pression, relevées par type de matériau.
_Nombre de fuites sur les canalisations de distribution moyenne pression 2025

Type de matériau	Nombre total de fuites	Longueur des canalisations en service (en km)	Nombre de fuites sur canalisations par 100 km
Acier			
Polyéthylène			
Fonte			
PVC			
Total	**111**	**4.094,91**	**2,71**

_Nombre de fuites sur les canalisations de distribution basse pression 2025

Type de matériau	Nombre total de fuites	Longueur des canalisations en service (en km)	Nombre de fuites sur canalisations par 100 km
Fonte grise			
Fonte nodulaire			
Acier			
Fibro-ciment de diamètre < 100 mm			
Fibro-ciment de diamètre > 100 mm			
PVC			
Polyéthylène			
Total	**217**	**6.194,01**	**3,50**

Nombre de fuites réparées sur branchements (extérieur et intérieur).

	Nombre de fuites	Nombre de branchements	Nombre de fuites par 100 branchements
2023	890	473.386	0,190
2024	989	477.187	0,200
2025	1074	480.835	0,220

Correction des données 2024

Nombre de km de canalisations de distribution moyenne et basse pression qui ont été contrôlés dans le cadre de la recherche systématique des fuites.

	Nombre de km de canalisations de distribution qui ont été contrôlés		
	2023	2024	2025
Canalisations de distribution moyenne pression	808,15	730,58	1.280,62
Canalisations de distribution basse pression	1.022,19	1.336,17	2.257,11
Total	1.830,35	2.066,75	3.537,73